

CICA

22 octobre 2008

Intervenants :

Brigitte KUSTER, Maire du 17^e arrondissement – Conseillère régionale d'Île-de-France

Hélène JACQUEMONT, adjointe au Maire chargée de la vie associative

Laure CANDLOT, Conseillère d'arrondissement

Hamou BOUAKKAZ, Adjoint au maire de Paris chargé de la Démocratie locale et de la vie associative.

Elus présents :

Brigitte KUSTER, Maire du 17^e arrondissement – Conseillère régionale d'Île-de-France

Hervé BENESSIANO, 1^{er} Adjoint au Maire du 17^{ème} arrondissement

Jean-Didier BERTHAULT, Conseiller de Paris

Julien BOUCHER, Conseiller d'arrondissement

Goeffroy BOULARD, Adjoint au Maire

Rémi CADORET, Conseiller d'arrondissement

Laure CANDLOT, Conseillère d'arrondissement

Francis COURCELLE, Adjoint au Maire

Jean-François DIVRY, Adjoint au Maire

Laurence DOUVIN, Conseillère de Paris

Isabelle GACHET, Conseillère de Paris

Hélène JACQUEMONT, Adjoint au Maire

Christophe LEDRAN, Adjoint au Maire

Patrick METZEN, Conseiller d'arrondissement

Valérie PAPAREMBORDE, Adjoint au Maire

Atanase PERIFAN, Adjoint au Maire

Benoît ROBEIN, Conseiller d'arrondissement

Nadia SALEM, Conseillère d'arrondissement

Muriel SCHOR, Adjoint au Maire

Jean-Louis VINCENT, Conseiller d'arrondissement

Elus excusés :

Jeannine d'ORLANDO

Fabienne GASNIER

Bertrand LAVAUD

SOMMAIRE

1. Ouverture, Mme Brigitte KUSTER, maire du 17^{ème} arrondissement.....	5
2. Intervention de Mme Hélène JACQUEMONT, adjointe au maire en charge de la vie associative sur « le CICA au service de la concertation associative : état des lieux et outils » et résultats du questionnaire.....	6
3. Retour des échanges menés par la FONDA sur le débat local dans le 17^{ème}, intervention de Mme Laure CANDLOT, Conseillère d'arrondissement	8
4. Présentation des nouveaux outils à disposition de la vie associative (notamment le site Espace Associations 17) par Mme Hélène JACQUEMONT, adjointe au maire en charge de la vie associative	9
5. Rôle et fonctionnement du conseil d'animation CICA (CA CICA) dans le 17^e	14
6. Intervention d'Hamou BOUAKKAZ, adjoint au maire de Paris chargé de la démocratie locale et de la vie associative.....	16
Débat avec les associations présentes.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

Mme Brigitte KUSTER

Mesdames, messieurs, bonsoir. Merci d'avoir répondu à notre invitation, à celle d'Hélène JACQUEMONT, d'Hervé BENESSIANO aujourd'hui dans le cadre de ce CICA.

Liste des élus présents

Nous allons d'abord procéder à l'appel des élus. Conformément à la réglementation, nous devons savoir le nombre d'élus présents, auquel nous ajouterons les élus qui arriveront en cours de séance¹.

- Mme Brigitte KUSTER
- Mme BENCHÉRIF
- M. Hervé BENESSIANO
- M. Jean-Didier BERTHAULT
- Mme BESSIS.
- M. Julien BOUCHER
- M. Geoffroy BOULARD
- M. Rémy CADORET
- Mme Laure CANDLOT
- M. COUDERT
- M. Francis COURCELLE
- Mme de PANAFIEU
- M. Jean-François DIVRY
- Mme d'ORLANDO
- Mme Laurence DOUVIN
- M. DUBUS
- Mme DUMAS
- Mme DUPUIJ
- Mme Isabelle GACHET
- Mme GASNIER
- Mme GUENOUX
- Mme JACQUEMONT
- M. KLUGMAN
- M. LAVAUD

¹ Liste à actualiser, car réponses des appelés inaudibles (Ndlr)

- M. Christophe LEDRAN
- Mme LEPETIT
- M. MEDZENE
- Mme NAHMIAS
- M. N'DAW
- Mme PAPAREMBORDE
- M. Atanase PÉRIFAN
- M. RÉMOND
- M. ROBEIN
- Mme Nadia SALEM
- Mme SCHOR
- M. STEIN
- Mme TOURY
- M. VINCENT

Approbation du PV du CICA précédent

Mme Brigitte KUSTER

Je vous remercie.

L'ordre du jour appelle - et je m'adresse particulièrement aux élus - à l'adoption du PV du dernier CICA sur l'eau. Je le soumetts à votre approbation.

Le PV est adopté à l'unanimité.

Nous procédons donc à l'ouverture officielle de notre CICA.

1. Ouverture, Mme Brigitte KUSTER, Maire du 17^e arrondissement.

Je tiens d'abord à souhaiter la bienvenue aux nombreuses associations présentes ici ce soir, maillon indispensable du lien social de notre arrondissement.

Je souhaite une bienvenue toute particulière à M. Hamou BOUAKKAZ, adjoint au maire de Paris, en charge de la démocratie locale et de la vie associative, qui nous a fait le plaisir d'accepter notre invitation ce soir. J'ai déjà eu l'occasion de vous accueillir ici même, monsieur BOUAKKAZ, il y a quelques semaines à la mairie du 17^e et je vous remercie de revenir parmi nous pour participer à ce CICA. À l'époque, vous nous aviez annoncé déjà les grandes lignes de cette mandature. Vous aurez donc tout à l'heure le plaisir de prendre la parole pour nous informer des enjeux et des perspectives que la ville de Paris souhaite nous donner.

Présentation du 3^e CICA

C'est le troisième CICA que nous organisons depuis le début de ce mandat, avec M. Hervé BENESSIANO, Premier adjoint en charge de l'administration générale et des finances et de la propreté, mais surtout présent ce soir au titre de la démocratie locale, et avec Mme Hélène JACQUEMONT, mon adjointe en charge de la vie associative. C'est chaque fois un véritable moment d'échanges et d'informations auquel nous accordons, vous le savez, la plus grande importance.

Les deux premiers CICA abordaient des thématiques qui nous tiennent particulièrement à cœur au niveau de la municipalité du 17^e et que j'ai souhaité mettre au cœur de mon action de maire, puisqu'ils concernent la solidarité et le développement durable.

Le premier CICA réunissait les associations de l'arrondissement oeuvrant dans le domaine de la solidarité de proximité. Elles ont pu dresser un premier état des lieux de leurs actions et partager leurs expériences.

Le deuxième CICA traitait de l'eau à Paris et s'inscrivait dans le cadre de la révision du SDAGE, Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau. Nous avons alors invité Mme LE STRATE, Adjointe au Maire de Paris en charge de l'eau. Elle avait ainsi pu répondre à vos questions aux côtés des élus du 17^e. Je salue le rôle qu'avait particulièrement joué M. Jean-Didier BERTHAULT face aux nombreuses questions de la salle sur ce sujet.

Ces deux CICA ont réuni de nombreux participants, ce dont évidemment nous nous réjouissons tous.

Le CICA d'aujourd'hui est particulièrement important, puisqu'il s'agit en réalité d'un regard sur le CICA lui-même. Nous sommes donc amenés à réfléchir à l'outil « CICA » et au sens que nous souhaitons lui donner. C'est d'ailleurs pour cette raison que seuls ses membres ont été conviés et sont invités à prendre la parole.

Compte tenu du thème, il nous a semblé particulièrement intéressant et pertinent d'inviter M. Hamou BOUAKKAZ, avec qui nous pourrons tout à l'heure débattre et échanger sur l'exercice de la démocratie locale à l'échelle d'un arrondissement et également au niveau de la capitale.

M. Hamou BOUAKKAZ pourra également nous dire quelques mots de la future charte parisienne de la participation, encore en construction.

Programme du présent CICA

Le programme de ce présent CICA est le suivant :

- Mme JACQUEMONT va dresser un état des lieux de la concertation associative et de ses outils.
- Laure CANDLOT conseillère d'arrondissement, reviendra sur les échanges menés par la FONDA, sur le débat local dans le 17^e.
- Mme JACQUEMONT exposera les nouveaux outils mis à disposition des associations et notamment le nouveau site Internet, Espace Associations 17, outil interactif qui, j'en suis certaine, sera très utile pour les toutes les démarches au quotidien que les associations doivent faire.
- S'ensuivra un exposé du rôle et du fonctionnement du conseil d'animation du CICA par M. TOUSSAINT de l'association « Coup d'Main ».
- Enfin, il reviendra à M. BOUAKKAZ de conclure cette série d'interventions.
- Les associations pourront ensuite poser leurs questions et nous faire part de leurs remarques et propositions pour mieux faire vivre le CICA. Comme Mme JACQUEMONT vous le rappelait, seules les associations inscrites et portant un badge pourront prendre la parole.
- À l'issue de ce CICA et cette fois-ci sous la présidence de M. BENESSIANO, car je suis malheureusement retenue par la suite dans d'autres lieux, les associations procéderont au vote des membres du Conseil d'animation du CICA. Je vous remercie.

2. Intervention de Mme Hélène JACQUEMONT, adjointe au maire en charge de la vie associative sur « Le CICA au service de la concertation associative : État des lieux et outils » et résultats du questionnaire

État des lieux

Mme Hélène JACQUEMONT

Merci Madame le Maire pour ce propos introductif.

Merci à vous d'être venus si nombreux. Pour reprendre un petit peu l'historique, qui nous a conduit au CICA de ce jour, on se souvient que le 17 juin dernier, à l'occasion du CICA sur la solidarité de proximité, Madame le Maire indiquait que : « les associations seraient amenées à avoir un rôle encore plus important sous cette mandature. » Pour ma part, en tant qu'Adjointe au Maire, qui ai l'honneur d'être à nouveau en charge de la vie associative pour un deuxième mandat consécutif, j'ai indiqué ne pas vouloir démarrer trop vite. J'ai souhaité prendre le temps de la réflexion, du bilan, d'un état des lieux de notre pratique du CICA dans le 17^e arrondissement, dans un état d'esprit qui est celui qui ne m'a jamais quitté de développer une concertation associative de qualité et répondre au plus près et, avant toute chose, aux attentes des associations.

Dans ce cadre, j'annonçais que les associations du 17^e, premières concernées par la richesse et l'efficacité des relations avec leurs élus, seraient consultées. Et je vous donnais rendez-vous après les vacances pour extraire les fruits de ces consultations et donner les premiers outils qui seraient développés au service des associations pour faciliter le fonctionnement de la concertation associative et surtout la circulation de l'information dans le 17^e.

C'est pourquoi nous avons souhaité tenir ce jour un CICA sur le thème « État des lieux et outils, CICA au service de la concertation associative. »

De manière à être très claire sur le déroulement de cette soirée, nous avons donc une première partie qui est vraiment le CICA à proprement parler. Le CICA sera suivi d'une réunion strictement associative durant laquelle les associations ayant annoncé leur participation et présentes ce jour choisiront leurs représentants au Conseil d'animation.

Nous nous réjouissons beaucoup de l'intérêt provoqué par cette réunion, puisque nous avons à ce jour 33 candidatures que vous trouvez affichées sur les différents murs de cette salle. Et je remercie vraiment nos associations qui se sont portées candidates, car c'est un travail bénévole qu'elles feront pour assurer la liaison entre le CICA et le Conseil d'arrondissement comme cela a été pratiqué depuis 2003, date à laquelle nous avons voté la charte de fonctionnement du CICA.

Nous aurons donc l'occasion ce soir de revenir sur le rôle et le fonctionnement de ce Conseil d'animation du CICA. Il est important de prendre le temps de s'y arrêter tant pour les nouveaux élus de la mandature qui n'ont pas eu l'occasion de voir fonctionner cette structure, et qui ont certainement

beaucoup d'intérêt à comprendre comment cela fonctionne, que pour les associations récemment inscrites au CICA, qui découvrent les modalités de notre fonctionnement dans le 17^e.

L'état des lieux de notre pratique a été établi à travers deux démarches fortes entreprises durant l'été 2008. Un questionnaire envoyé aux associations et des échanges pilotés par la Fonda.

Le questionnaire

La première démarche consiste en un questionnaire que vous avez tous reçu début juillet, qui a été adressé à toutes les associations appartenant au CICA et qui pose un certain nombre de questions directes sur l'intérêt et la participation que les associations trouvent à ce type de réunion. Pour ne rien vous cacher, nous avons mené une expérience similaire en 2001 et le questionnaire avait été riche d'enseignements, ce qui est à nouveau le cas cette fois-ci. Je vais évidemment partager avec vous les résultats. Là aussi je remercie tous ceux qui ont pris le temps de répondre et qui ont bien compris que l'unique esprit de cette démarche est l'intérêt commun et une prise en compte aussi précise que possible des attentes des associations.

La première question était : « Participez-vous régulièrement aux réunions du CICA ? »

52 % répondent « le plus souvent possible », 21 % « rarement » et 23 % « jamais ». 3 % ne donnent pas de réponse.

À la deuxième question, « Êtes-vous satisfaits de la concertation entre élus et associations dans le 17^e ? »

73 % des associations se déclarent satisfaites, 17 % sont sans réponse et 9 % ne sont pas satisfaites.

En ce qui concerne la troisième question, « Seriez-vous prêts à participer ou à animer un groupe de travail inter associatif sur une thématique précise dans un cadre à définir ensemble ? »

61 % des associations donnent une réponse positive, 34 % ne sont pas prêtes à le faire. Nous avons encore un taux de non-réponse à hauteur de 4 %.

La quatrième question portait sur les thématiques sur lesquelles la concertation entre élus et associations doit prioritairement porter. Cette question était complètement informative. Les thématiques ou les sujets que les associations souhaitent voir porter à l'ordre du jour d'un CICA seront proposés par le conseil d'animation du CICA au maire d'arrondissement.

Les 400 associations du CICA qui ne font pas partie des 15 associations du conseil d'animation auront l'occasion d'échanger avec elles pour faire remonter leurs sujets de préoccupation. Néanmoins, il était toujours intéressant de voir ce que les personnes mettraient en priorité, d'autant plus que les thématiques ou l'ordre des sujets changent d'une mandature à l'autre, en fonction des priorités des habitants.

C'est évidemment avec beaucoup d'intérêt que nous avons vu que l'action sociale et la solidarité étaient une thématique d'intérêt prioritaire. Il est également très intéressant, je tiens à le souligner, que la deuxième thématique touche à la culture. C'est vrai que nous avons eu un seul CICA sur la culture à l'occasion de la mandature précédente et qu'il y a certainement un besoin de travailler sur ce domaine et dans cette direction.

Pour la suite je ne vais pas détailler, parce que je ne veux pas être trop longue, l'ensemble des thématiques, mais bien évidemment vous trouverez tous les comptes-rendus de ce questionnaire sur le site Espace Associations 17 à partir de demain matin. Vous pourrez ainsi regarder les choses de manière plus détaillée, si cela vous intéresse.

La cinquième question portait sur les demandes à adresser au maire ou que vous souhaiteriez voir adresser au maire concernant l'ordre du jour des prochains CICA.

Ensuite, nous arrivons à une question-clé qui touche à la participation et à l'organisation des CICA. Pour cette question, la majorité est moins prononcée. Tout de même, presque 39 % des associations sont prêtes à s'investir dans l'organisation des CICA, ce qui est certainement le reflet de ces candidatures très nombreuses que nous avons vu affluer ce soir pour les élections au Conseil d'animation.

Autre sujet mis en débat, la charte de fonctionnement du CICA. Cette dernière a été votée lors de la précédente mandature à l'occasion d'un conseil d'arrondissement du 13 janvier 2003. Il peut y avoir d'autres manières de voir les choses. Le texte de loi du CICA, dont je rappelle qu'il a été voté en 1982 à l'occasion du vote sur la loi PLM, a donc 26 ans aujourd'hui. Il y a eu un décret adopté depuis 1983. Depuis cette date, ce texte n'a pas évolué. Beaucoup d'entre vous connaissent déjà ce texte qui est sur le site Internet Espace Associations 17, donc toujours en libre consultation. Ce texte est délibérément très ouvert et permet des déclinaisons différentes de la loi en fonction du tissu local de chaque arrondissement.

Si des associations sont intéressées, elles peuvent soit directement participer à la révision de la charte de fonctionnement du CICA si elles le jugent utile ou alors faire passer leurs commentaires et leurs remarques au Conseil d'animation du CICA.

Autres résultats : 44 % des associations sont intéressées de travailler sur le fonctionnement même du CICA, 42 % ne le sont pas et 13 % sont sans réponse.

Ensuite, nous passons au résultat concernant le Forum des Associations. Le CICA, c'est d'abord le partage de l'information entre nous, ne serait-ce que sur la connaissance du CICA. Nous avons posé quelques questions sur les moyens de se faire connaître dans l'arrondissement et de se connaître entre associations.

70 % des répondants participent régulièrement ou participent au forum des associations, soit en disposant d'un stand, soit en venant rencontrer des associations. 86 % savent où trouver l'information sur les activités des autres associations sur l'arrondissement et ce chiffre est tout à fait rassurant.

Une autre question portant sur l'information : « Une lettre d'information associative diffusée par mail trimestriellement vous semble-t-elle nécessaire ou souhaitable ? »

Cette question n'est pas anodine, car nous savions bien évidemment qu'une *newsletter* était prévue dans tous les arrondissements disposant d'une maison des associations, c'est-à-dire tous les arrondissements de Paris. Cette *newsletter* est en préparation depuis le mois de mai dernier. Elle est jugée à 98 % « souhaitable » ou « nécessaire », donc tout à fait utile par les associations.

La question suivante n'était pas non plus anodine, car cela fait plusieurs mois que nous travaillons sur le site Internet et la plateforme dédiée aux associations du 17^e. 94 % des associations jugeaient nécessaire ou souhaitable qu'un site Internet informatif et interactif dédié aux associations du 17^e, mis à jour en temps réel, soit mis en ligne.

Ce soir, en ce qui concerne la *newsletter* et le site Internet, vous aurez toutes les informations nécessaires.

Au-delà de ce premier bilan, je souhaite parler d'une démarche que nous avons accepté d'engager, alors que nous avons été sollicités par la FONDA et en coopération avec d'autres organismes, telle que la Caisse des dépôts. Mme CANDLOT vous expliquera les détails de cette démarche qui a été proposée à quelques arrondissements de Paris. Nous sommes le seul arrondissement de majorité de droite à avoir accepté de « jouer le jeu ». Nous avons évidemment ouvert ce débat à l'opposition municipale et aux associations qui, durant la dernière mandature, avaient eu le plus l'occasion de pratiquer la relation directe avec les élus. Il s'agit des associations qui ont participé à un Conseil d'animation du CICA, celles qui ont travaillé et participé au groupe de travail Maison des associations et qui aujourd'hui sont au Conseil de maison.

Madame CANDLOT, je vous passe la parole, pour que vous nous fassiez brièvement un compte-rendu des conclusions de ce débat et que vous nous indiquiez également à quoi servent ces débats pratiqués sur quelques arrondissements parisiens et de nombreuses communes d'Île-de-France.

3. Retour des échanges menés par la FONDA sur le débat local dans le 17^e, intervention de Mme Laure CANDLOT, Conseillère d'arrondissement

La démarche

Mme Laure CANDLOT

Merci. Je souhaite vous expliquer l'étude menée en trois semaines par la FONDA. C'est une association de plus de 250 personnes physiques qui étudie depuis plusieurs années les causes et les dimensions de la crise du politique, afin de réfléchir aux moyens de retisser les liens entre citoyens, élus politiques et institutions publiques. Pour ce faire, elle a travaillé avec le CEVIPOF qui est le Centre de recherche politique de sciences politiques et l'ADELS, association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale.

L'objectif de cette étude est de mener une réflexion collective sur des pistes de travail communes pour améliorer les relations entre élus et associations. Cette étude veut donc être une démarche au-delà des clivages politiques. Comme le rappelait Mme JACQUEMONT, plusieurs arrondissements y ont participé : les 11^e, 13^e, 18^e, sans oublier le 17^e, ainsi que des villes d'Île-de-France, la Ferté-sous-Jouarre, Cergy, Saint-Denis, Asnières, L'Île-Saint-Denis et Sèvres. Trois réunions ont eu lieu en trois

semaines, la première a rassemblé les élus du 17^e, la deuxième, les associations et la troisième, les deux parties ont été réunies pour échanger et être en phase.

Le point de vue des élus sur les associations

À l'unanimité, les élus ont souligné le rôle fondamental des associations dans la vie de l'arrondissement et la complémentarité de leurs actions avec les leurs.

Quatre points forts ont ressurgi :

1. les dynamiques partenariales,
2. le respect de l'autonomie associative,
3. la nécessité d'évaluer les projets associatifs,
4. et le rôle du CICA.

Les élus ont insisté sur la nécessité du respect de l'autonomie associative. Je cite :

« Moi, je suis là pour les aider, les accompagner, c'est tout. Je ne dois pas intervenir pour imposer mes vues »

et :

« Le CICA doit affirmer sa spécificité et son rôle pour se positionner par rapport à d'autres instances, par exemple le CCQ. »

La vision des associations concernant les élus

Globalement, les élus répondent plutôt bien aux attentes des associations. Les associations affirment rencontrer peu de difficultés, je cite :

« Lorsqu'on a besoin d'eux, les élus sont là. »

« Les relations entre élus et associations sont satisfaisantes, y compris dans le fonctionnement d'instances de concertation tel que le CICA et la Maison des associations. »

En ce qui concerne le rôle du CICA, je cite :

« Les associations sont parties prenantes dans l'organisation, le fonctionnement et ont vraiment une autonomie dans l'organisation des réunions. »

« La maison des associations permet vraiment de rendre visible des associations qui ne sont pas forcément connues. »

Conclusions

Dans la restitution finale, les élus ainsi que les associations ont souligné l'importance de bien communiquer. Comme l'a dit à juste titre Mme JACQUEMONT, nous souhaitons utiliser tous les supports de communication actuelle, dont le site Internet et la lettre d'information qui était vraiment très intéressante et tout le monde est friand de ce genre d'informations.

Les associations doivent développer des liens avec tous les élus pour qu'elles ne soient pas identifiées comme proche de tel ou tel bord.

Ensuite, il est primordial de définir des critères quantitatifs et qualitatifs dans le but de développer une véritable culture de partenariat.

Tout le monde a insisté sur le fait de promouvoir des liens inter associatifs et avec les instances de concertation en développant notamment les relations entre la MDA et le CICA et entre le CICA et les CCQ.

Je vous remercie de votre attention.

Mme Brigitte KUSTER

Merci, Mme CANDLOT.

Je laisse à nouveau la parole à Mme JACQUEMONT qui va vous présenter les différents outils mis à la disposition des associations.

4. Présentation des nouveaux outils à disposition de la vie associative (notamment le site Espace Associations 17) par Mme Hélène JACQUEMONT, adjointe au maire en charge de la vie associative

Mme Hélène JACQUEMONT

Je précise que l'intégralité des débats de la Fonda, soit 15 pages environ, est sur le site Internet, Espace Associations 17 que je vais vous présenter. Vous aurez donc les transparents en ligne demain matin.

Dans la conclusion de ces discussions, vous l'avez bien senti, se trouve la nécessité de développer des outils à disposition des associations du 17^e. Là il a bien été dit, je cite :

« Élaborer un répertoire des associations, réfléchir à des bulletins thématiques pour permettre une meilleure interconnaissance, éventuellement l'émergence de partenariats entre associations de l'arrondissement. »

Ce sont fondamentalement ces motivations qui nous ont guidés ainsi que le maire de Paris depuis le début de son mandat, pour développer, d'une part, les Maisons des associations sur les 20 arrondissements de Paris et, d'autre part, un outil élaboré et validé de manière commune par les arrondissements et l'Hôtel de Ville. Je tiens à souligner cette collégialité. Il s'agit de la *newsletter* associative qui existe dans chaque arrondissement. Vous avez dû en recevoir le premier exemplaire fin septembre.

Pour ceux qui n'ont pas reçu cette *newsletter*, je la tiens à leur disposition. Je n'en ai pas beaucoup, car ce sont des impressions couleur. Cette *newsletter* est en ligne sur le site depuis son ouverture, c'est-à-dire début octobre. Tout le monde peut donc la télécharger et avoir accès à l'information.

La newsletter

Je voudrais m'arrêter sur cette *newsletter*. Je dis que cet outil est coélaboré entre la mairie du 17^e, évidemment la Maison des associations du 17^e et l'Hôtel de Ville, cela tient à son masque commun à tous les arrondissements. Vous y retrouvez ainsi des rubriques communes à tous les arrondissements, et notamment un zoom sur une association. La première *newsletter* avait pour thème la solidarité et l'association la Protection civile de Paris, a ainsi fait l'objet d'un entretien.

Chaque fois, vous trouvez également un zoom sur le dernier CICA ayant eu lieu, la *newsletter* sortant tous les deux ou trois mois.

Vous y trouvez également une page technique intéressante pour les associations, en l'occurrence dans ce numéro « Dons et fiscalité, une nouvelle source de financement pour les associations » ou « Comment émettre des reçus fiscaux aux généraux donateurs ? ». L'objectif est de vous fournir de l'information de manière à faciliter la collecte de ressources.

Nous proposons ainsi de nombreuses informations tout à fait à jour et des rubriques que vous retrouverez chaque fois selon une présentation homogène par rapport aux autres arrondissements. Notre seule particularité dans le 17^e, et c'est un peu notre image de marque, je le dis et cela a été validé sans difficulté, ce sont les ballons. Comme vous avez pu le remarquer, nous affectionnons l'image du ballon que nous plaçons sur les affiches des forums depuis quelques années. Sur le site Espace Associations 17, comme sur la *newsletter*, lorsque vous voyez des ballons, vous savez que cela vient du 17^{ème} arrondissement.

Le site Espace Associations 17

Je vais maintenant vous présenter brièvement le site pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion encore de le visiter.

Mme Brigitte KUSTER

Le temps que Mme JACQUEMONT vous présente le site, je voudrais juste préciser qu'une information est obsolète malheureusement depuis. Elle concerne l'organisation de la Journée du livre à la mairie du 17^e le samedi 6 décembre. Pour des raisons d'organisations techniques indépendantes de notre volonté, nous ne sommes plus en mesure d'organiser la Journée du livre à cette date. Cette journée aura effectivement lieu, mais à une date ultérieure que nous vous ferons connaître et qui se situera dans le courant de l'année 2009.

Vous pouvez donc enlever cette information sur la Journée du livre.

Mme Hélène JACQUEMONT

Je mettrai le site à jour dès demain matin.

Vous avez accès à ce site par le biais du site de la mairie du 17^e, rubrique vie associative : un lien vous y dirige directement. Vous avez également un autre accès par une adresse qui converge sur ce site qui est www.espace-associations-17.org ou www.espace-associations-17.fr, les deux fonctionnent.

Vous arrivez alors sur la Une qui reprendra toujours l'événement associatif le plus important et le plus proche dans le temps. Cela peut être un CICA, un forum des associations ou d'autres événements.

Comme il se doit, vous trouvez un éditorial du maire.

Puis, vous arrivez sur le CICA où vous retrouvez le texte de la loi PLM, le contact et les documents demandés pour s'inscrire au CICA. Je dois vous dire que ce site est en ligne depuis le 6 octobre, que vous êtes tous évidemment invités à relire tout ce qui y figure. Toute remarque, tout commentaire, toute coquille est à signaler et ces remarques sont les bienvenues. N'hésitez pas à me les transmettre. Ce site est extrêmement facile d'entretien et je serai ravie de le mettre à jour. Je voudrais aussi vous faire savoir qu'un certain nombre d'éléments ont été améliorés d'ores et déjà grâce aux remarques de certains de mes collègues ou de certaines associations.

Je vous laisse prendre le temps de regarder les éléments concernant le CICA. Vous retrouvez la charte de fonctionnement qui, à ce stade et jusqu'à nouvel ordre, est le document de référence sur le fonctionnement du CICA et du Conseil d'animation, sur les modalités de renouvellement et la composition de ce groupe de travail.

Vous trouverez dès demain la liste de ceux qui seront désignés ce soir par leurs pairs.

Vous pourrez consulter en ligne de la même manière interactive tous les comptes-rendus de CICA, dès lors qu'ils ont été adoptés. Cela prend parfois un certain temps, puisque nous adoptons les comptes-rendus en séance suivante, c'est-à-dire en présence des associations.

Vous trouvez évidemment une rubrique qui reprend toutes les informations concernant la Maison des associations, c'est-à-dire l'accueil, l'équipe que vous connaissez, les horaires, les modalités d'inscription...

Sont également définis les éléments suivants : quel est le règlement intérieur de la Maison des Associations ? Qui est au conseil de maison ? Qu'est-ce qu'un conseil de maison ? Comment fonctionne-t-il ? Jusqu'à quand est en place ce conseil, etc. ?

Vous trouvez ensuite des informations pratiques pour ceux que cela intéresse : comment créer son association ? Qu'est-ce qu'une association de fait, une association déclarée, une association d'intérêt général ? Comment organiser et faire fonctionner son association ?

J'attire votre attention sur une rubrique qui intéresse beaucoup de personnes : comment se faire connaître ? Un certain nombre de moyens sont mis à la disposition des associations pour mieux se faire connaître dans l'arrondissement à travers des panneaux d'affichage qui sont progressivement installés dans l'arrondissement. Il y a actuellement six ou sept panneaux et une vingtaine est prévue et sera progressivement installée.

Les associations disposent également des journaux lumineux pour lesquels vous disposez du contact téléphonique pour passer une information. Elles peuvent encore utiliser le système de diffusion publicitaire que vous connaissez et qui fonctionne très bien au niveau des panneaux vitrés sur les écoles, c'est-à-dire les panneaux d'affichage associatif, etc.

La rubrique suivante concerne les modalités pour obtenir des subventions. Cette rubrique sera mise à jour dès lors que le logiciel SYMPA sera efficient pour réorienter directement sur l'endroit du site paris.fr où vous pouvez saisir directement votre demande de subvention en ligne.

Vous trouvez également les adresses à connaître pour se faciliter la vie quand nous créons ou gérons une association ou quand nous travaillons dans une association ou quand nous sommes bénévoles dans une association. Il s'agit du Carrefour des associations parisiennes, de la Préfecture de Paris, du Journal officiel.

À droite, une partie est mise à jour en temps réel. Cette partie est davantage interactive. Vous y trouvez d'abord l'annuaire des associations du CICA du 17^e. Cette liste présente une nouveauté par rapport au répertoire ou à l'annuaire des associations qui existait jusqu'à présent. Lorsqu'en 2005 nous avons un annuaire des associations, trois semaines après la parution, alors que nous avons pendant trois mois repris cette version finale, plusieurs associations sont venues me voir en disant « Votre annuaire n'est pas jour, je ne suis pas dedans ». J'ai donc estimé que ce format n'était pas tenable. Par ailleurs, l'annuaire des associations représentait un budget conséquent, un gaspillage de

papier important, parce que, les personnes prennent l'annuaire et malheureusement cet exemplaire ne sert pas forcément à d'autres qui en auraient besoin.

Nous avons donc décidé de mettre un annuaire en ligne mis à jour en tant réel. Dès l'instant où vous entrez dans le fichier du CICA, vous êtes automatiquement mentionné sur le site. Si cela ne fonctionnait pas ainsi, je vous invite à le signaler tout de suite, car cet annuaire en ligne est conçu pour être mis à jour automatiquement.

Ensuite, le site présente une partie sympathique, qui s'appelle l'Assos-blog. L'équipe de la mairie du 17^e entre les informations. Ces informations peuvent être triées par catégorie. Une première rubrique, L'Actu des Assos, est dédiée aux associations. Dans cette rubrique, vous pouvez faire passer des informations concernant vos activités, vos prochaines échéances, le spectacle que vous organisez, tels éléments d'information que vous souhaitez porter à la connaissance du public. Par exemple, nous lisons : « Stage de théâtre Commedia dell'Arte 1er, 2 novembre par l'association *Et si on jouait ?* »

Je vous donne un autre exemple : le prix Famille et cœur, qui concerne les associations qui œuvrent en faveur des familles a pour objectif de favoriser et d'accompagner des parents pour partager avec d'autres familles des moments de jeux, de loisirs, de culture, et d'aider les parents. « Participez aux prix Famille et cœur sur le thème Parents, enfants, temps libres. Les cinq associations lauréates recevront chacune un prix de 15 000 euros, date de limite de dépôt des candidatures le 31 décembre 2008. » Ensuite, l'adresse et le contact vous permettent d'en savoir plus.

Nous n'avions pas jusqu'à présent le type de support qui permettait de relayer au plus grand nombre ces informations. Puisque nous venons d'en parler, je vous montre les informations concernant le débat local, entre élus et associations que je vous ai présenté. Si vous en avez le courage, vous pouvez lire le compte-rendu intégral des trois réunions.

Vient ensuite la rubrique Libre-expression Paris17. Pour tous ceux qui nous connaissent bien, vous savez qu'une fois par trimestre, le Journal Paris 17 ouvre ses pages aux associations. Toutes les associations qui nous ont fait parvenir un texte, limité de mémoire à 2 000 caractères, sont éventuellement diffusées sous leur propre signature. Tous ces textes seront mis en ligne dans cette rubrique.

Une rubrique est intitulée « Annonces Bénévolat ». De nombreuses associations ont des besoins de bénévolat importants et divers. Il faut savoir que les annonces mises en ligne proviennent d'associations connues, dont la pertinence, lorsqu'elle n'est pas complétement évidente, a été réévaluée par un échange. C'est vraiment une rubrique sur laquelle nous pouvons compter.

Nous espérons que la rubrique suivante soit très vivante et réponde vraiment à un besoin de communication et de synergie associative. Elle regroupe tout ce qui concerne les locaux. Les locaux, coûtent cher, sont peu nombreux à Paris, peu d'associations peuvent s'offrir leurs propres locaux.

Par contre, beaucoup d'associations ont des locaux qu'elles utilisent par exemple dans la journée et qu'elles sont prêtes à mettre à disposition le soir. Cette rubrique est une forme de bourse aux locaux. Ici, l'association Amitiés du monde, information reçue aujourd'hui, cherche dans différents points de l'arrondissement des locaux pour proposer des cours de Français en Langue Étrangère (FLE). Cela dit, la mairie, n'est pas responsable des arrangements entre les parties. C'est un accord de structure à structure. Par ailleurs, l'association Help Familles cherche absolument à partager ses locaux parce que le loyer est trop lourd à supporter. Elle est prête éventuellement à arranger ses horaires.

Tous ceux qui ont des problèmes de locaux devraient ou pourraient aller voir cette rubrique.

Nous actualisons chaque mois les offres des bailleurs sociaux, donc au pied des immeubles avec le mètre et le prix. Si vous êtes intéressés par une de ces offres et si vous souhaitez en savoir plus ou si vous souhaitez que nous appuyions votre dossier de candidature, nous serons très heureux de le faire. L'Assos-Blog propose une adresse mail interactive : vous envoyez les informations que vous voulez et ce sera mis en ligne, sauf problème, très rapidement.

Vous pouvez encore consulter l'agenda, dans lequel vous retrouvez l'agenda de la mairie du 17^e, de la Maison des associations du 17^e, l'agenda des événements associatifs à l'Hôtel de Ville.

Pour ceux qui étaient sur le site la semaine dernière, dans l'Actu des Assos, nous avons bien sûr annoncé le forum de l'Hôtel de Ville des 18 et 19 octobre. La date étant passée, cette mention a disparu. L'agenda présente les dates des CICA et surtout les nombreux événements organisés par la Maison des associations dont je rappelle le principe.

Je salue Mme Florence LE BIHAN présente dans la salle que j'invite à se lever pour que tout le monde la voie. Nous pouvons l'applaudir. Mme LE BIHAN organise avec son équipe, et nous l'en

remerciements, parce que c'est beaucoup de travail, tous les mardis soirs les rendez-vous Mode d'emploi et, le samedi matin, des rendez-vous de formation sur inscription uniquement.

Vous avez la possibilité d'envoyer un mail à la Maison des associations. L'inscription répond à des raisons d'organisation, comme vous le comprenez. Ce sont des formations gratuites, dispensées par des professionnels sur des sujets très sérieux, telle que l'initiation à la comptabilité. Nous avons donc besoin d'avoir une inscription. La rubrique est mise à jour en temps réel, là où le papier effectivement peut devenir obsolète.

La rubrique Photothèque est délicate : nous avons toujours des problèmes de droit à l'image. J'ai donc toujours des difficultés à mettre les photos des forums des associations et autres, mais peut-être que nous arriverons à mettre des choses plus conviviales que ce qui figure aujourd'hui dans cette rubrique.

La rubrique Liens Utiles est inspirée de la suggestion d'une association. Au départ, nous avons mis des liens administratifs, portail des associations 1901, services publics, mairie du 17^e, club Assos emplois, guide pour les associations et d'autres. Ce sont certes des informations très utiles pour les associations, mais qui ne parlaient pas des associations du 17^e.

Évidemment, nous avons ouvert en conséquence cette rubrique qui s'appelle « Les Associations du 17^e ».

Si vous souhaitez recueillir de l'affluence sur votre site et mieux faire connaître votre association par ce biais, vous pouvez m'envoyer un mail, ou à Mme Aurélie BELOT, chargée de mission au cabinet du maire. Je la remercie beaucoup également pour le travail accompli. Vous stipulez dans votre demande que votre association soit pointée à partir du site de la mairie du 17^e.

Il est souhaitable que 150 associations mettent leur site en ligne. Ce site est ouvert au public du 17^e qui le visite et qui a ainsi l'occasion de voir toutes les associations en ligne.

Vous avez ensuite l'inévitable rubrique Questions si vous souhaitez prendre un rendez-vous ou poser des questions, faire des remarques ...

Enfin, vous retrouverez la lettre d'information qui est diffusée tous les deux ou trois mois. Si vous souhaitez vous inscrire, vous avez la possibilité de vous inscrire en ligne.

J'espère ne pas avoir été trop longue. Je souligne encore que ce site doit vivre avec le travail de nous tous, avec la coopération de tous. Si vous voyez des coquilles, parce que nous mettons à jour le site fort tard le soir, souvent après des réunions à la mairie, signalez-le. Il peut s'y trouver des éléments qui ne vous semblent pas justes, n'hésitez pas à le dire. Si vous souhaitez que ce site pointe vers votre association, il faut également le dire, car je ne prendrais pas la liberté d'aller mettre un pointeur sur votre association si je n'ai pas une demande écrite et expresse formelle de le faire.

Mme Brigitte KUSTER

Je crois vraiment en effet que nous pouvons féliciter le travail remarquable que Mme JACQUEMONT a accompli. Vous avez cité également, Mme Aurélie BELOT, votre chargée de mission au sein du cabinet. Cela dit, le travail que Mme JACQUEMONT a accompli sur ce site, elle l'a porté à bout de bras, elle l'a créé, c'est du « cousu main », il n'y a pas son équivalent ailleurs. Je tiens à la féliciter. Je pense qu'elle avait un vrai souci d'interactivité, de vous rendre service, de faire en sorte que vous ayez un maximum d'informations utiles. Vous avez à mon avis entre les mains un outil remarquable. J'évoquais avec M. BOUAKKAZ, l'existence d'autres sites, certes, mais je ne suis pas sûre qu'il y en ait d'aussi complets.

Mme JACQUEMONT, au nom de nous tous, en tout cas au nom de l'équipe municipale, nous vous adressons nos plus chaleureuses félicitations. Cette expression est encore légère, car cela fait des mois que Mme JACQUEMONT travaille sur ce projet. Sous la précédente mandature, Mme JACQUEMONT avait déjà en charge la vie associative et déjà elle travaillait, réfléchissait à ce site. Il faut dire que tout ce qui est innovant ne lui échappe pas. Mme JACQUEMONT est effectivement très pointue sur ces notions d'informatique. Je pense que ce soir est l'aboutissement d'heures et d'heures de travail. Je crois qu'il faut le rappeler, parce que c'est surtout pour vous à votre service, au service des habitants du 17^e : ce sont des outils concrets qui sont ouverts à tous et ce point est également important à souligner.

Donc merci encore, bravo Mme JACQUEMONT !

5. Rôle et fonctionnement du Conseil d'Animation CICA (CA CICA) dans le 17^e

Organisation des Conseils d'animation du CICA sous la mandature précédente : esprit et modalités

Mme Hélène JACQUEMONT

Maintenant, que nous avons des outils, que nous savons un peu – restons modestes - ce que pensent les associations du travail qui est effectué sur les six dernières années à travers le questionnaire et la démarche FONDA dont les comptes-rendus n'ont pas été établis par l'équipe municipale, nous avons estimé avoir suffisamment d'éléments pour relancer le CICA.

Le CICA va repartir sur le même fonctionnement que sous la dernière mandature jusqu'à ce que des propositions nous soient faites éventuellement de la part des associations. Il est très important que ces propositions viennent vraiment des associations, car le CICA est un outil au service des associations avant toute chose et non pas particulièrement au service des élus. Je tiens beaucoup donc à ce que ce soit la parole des associations qui soit écoutée, et qui remonte, plutôt que ce soient les élus qui décident entre eux dans un bureau de la manière dont les choses doivent se passer.

Je laisse la parole à M. Jean TOUSSAINT de l'association Coupd'main, que je remercie pour l'aide qu'il a accepté, à ma demande, de nous fournir sur le Conseil d'animation du CICA. Ce responsable associatif va parler de cette structure, qui a été conçue totalement indépendamment de la mairie.

Elle a été voulue ainsi.

Les associations ont souhaité se réunir dans un lieu associatif, le local d'une des associations. Je vous explique ici le fonctionnement adopté lors de la dernière mandature. Je ne sais pas comment il sera établi pour cette présente mandature. Pour mémoire, aucun élu n'est membre de droit du Conseil d'animation du CICA. Il est possible d'inviter des élus, mais ils restent à titre d'invités. Les comptes-rendus éventuels sont établis par les associations et sont diffusés à qui elles le souhaitent.

Finalement, le Conseil d'animation est surtout un groupe de travail. Le Conseil d'animation du CICA hormis le fait que nous l'ayons inscrit dans la charte votée en 2003, n'a pas d'existence légale et n'est prévu par aucun texte légal. Il s'agit de la manière dont nous avons choisi de nous organiser dans le 17^e. Dans d'autres arrondissements, il n'y a aucun Conseil d'animation du CICA. Les associations saisissent directement le maire. Cette possibilité ne nous a pas semblé la meilleure solution, parce qu'il y a des demandes redondantes de part et d'autre et formulées différemment. À l'époque de l'instauration du Conseil d'animation, il avait semblé aux associations pertinent d'établir un lieu où toute l'information soit rassemblée de manière à en extraire une information unique et qui rassemble le plus grand nombre. Voilà un peu l'esprit de cette structure.

M. TOUSSAINT, je vous passe la parole pour que vous nous racontiez ce que vous y avez fait.

Présentation de l'association Coupd'main

M. TOUSSAINT

Je vais essayer d'être concis.

Je souhaite présenter brièvement Coupd'main et vous dire pourquoi Coupd'main participe depuis 1996 au CICA.

Coupd'main est une association intermédiaire, dont l'activité débute en 1996. Son objet porte sur la mise en situation de travail de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Nous travaillons donc dans le cadre de conventions avec l'État, la Préfecture de Paris, la Direction du travail, l'ANPE, la DDASS, la Ville de Paris.

Nous intervenons sur toute la ville de Paris dans le domaine des services à la personne : bricolage, travaux divers, manutention, autres services. Nous fonctionnons en accueillant, écoutant, orientant, formant et accompagnant les demandeurs d'emploi vers l'emploi. Coupd'main fait de l'appui social individualisé, de l'accompagnement socioprofessionnel, des formations, de l'alphabétisation, du suivi des parcours d'insertion. Coupd'main fonctionne avec une équipe de 12 salariés permanents qui étaient tous demandeurs d'emploi quand nous les avons embauchés.

Quelques chiffres simplement pour illustrer le rôle de Coupd'main dans ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui l'économie sociale et solidaire :

- 116 000 heures de travail fournies à des demandeurs d'emplois en 2007, ce qui correspond au total à 85 emplois en équivalent temps plein.
- Des services facturés pour 2 millions d'euros
- Les charges sociales et taxes sur les salaires, parce qu'il faut les payer aussi, s'élèvent à 350 000 euros.

- Nous accueillons environ 350 000 personnes chaque année,
- 150 à 170 personnes sont rémunérées chaque mois.
- 80 personnes sortent du dispositif d'insertion chaque année par le travail. Ils reprennent ainsi leur place dans la société. Ce sont des sorties positives en CDI, en CDD de plus de six mois ou en formation longue qualifiante.

Dans ce dernier domaine, nous pouvons affirmer que Coupd'main participe à une plus-value sociale.

Coupd'main est en développement constant depuis sa création. Nous sommes en recherche permanente de nouveaux contacts et de partenariats. C'est dans ce but précisément que, dès sa création, Coupd'main a adhéré au CICA et est membre du Conseil d'animation actuel qui doit être renouvelé, a participé à l'Observatoire Démocratie locale, participe à toutes rencontres, colloques, conférences, forums sur des thèmes d'intérêt général, notamment les discriminations, le développement durable, la solidarité, l'emploi. Coupd'main participe aussi au Conseil de Maison de la Maison des associations.

Le CA du CICA

Nous avons constaté au fil du temps que toutes les associations peuvent effectivement s'inscrire au CICA sur simple demande, accompagnée des documents qui attestent simplement de leur existence et de leur activité dans l'arrondissement. La liste des associations est publiée, comme Mme JACQUEMONT l'a présenté, sur le site.

Chaque association inscrite peut bénéficier ainsi de toute l'information et de l'accompagnement proposés par le CICA et peut participer à toute séance du CICA.

Les séances du CICA sont préparées sur un thème choisi par le Conseil d'animation, qui est élu par les associations et qui les représente.

Pour marquer son indépendance, le Conseil d'animation s'est toujours réuni dans un lieu extérieur à la mairie sans présence d'élus sauf invitation ponctuelle comme Mme JACQUEMONT l'a précisé tout à l'heure.

J'estime que le rôle du Conseil d'animation est respectivement :

- organiser et préparer le déroulement de séance du CICA ;
- susciter et recueillir les questions et suggestions des associations,
- proposer au maire le ou les sujets sur lesquels les associations souhaitent un débat. Vous avez vu les résultats de l'enquête. Des données sont claires aujourd'hui, mais le Conseil d'animation élu devra pouvoir examiner et faire de nouvelles propositions.
- Pouvoir faire des propositions de modification ou d'amélioration de la charte fonctionnement du CICA. La charte actuelle a été approuvée par le Conseil d'arrondissement en 2003 et nécessite peut-être d'être revue, améliorée ou actualisée.
- Constituer des groupes de réflexion chargés de préparer les débats thématiques des CICA suivants.
- Émettre des propositions quant aux choix des associations pour la constitution des Conseils de quartier. Là, c'est un peu la différence entre les Conseils de quartier et le CICA. Les Conseils de quartiers traitent des problèmes qui sont spécifiquement locaux. Par contre, le CICA doit traiter de thèmes d'intérêt général, c'est-à-dire pour l'ensemble de l'arrondissement.

Le Conseil d'animation du CICA résulte de la charte et de fonctionnement de 2003. Il est constitué de 15 associations membres et élues. Chaque association qui se présente, point important, doit s'engager à participer activement, régulièrement à ces travaux. Le Conseil d'animation doit représenter l'ensemble des associations, être à leur écoute, constituer un lien entre les associations et le CICA, proposer des thèmes d'intérêt général, le CICA devant rester un lieu de rencontre, d'échanges et de partenariats inter associatifs.

De cette manière, les associations pourront notamment grâce à Internet se connaître, se reconnaître, échanger leur activité au bénéfice de tous : associations, collectivités, acteurs économiques, habitants de l'arrondissement dans leur vie quotidienne ou leur vie professionnelle, améliorant ainsi sans cesse le lien social indispensable dans la vie publique aujourd'hui.

Mme Brigitte KUSTER

Merci beaucoup, monsieur TOUSSAINT, pour cette présentation.

Nous allons écouter maintenant M. BOUAKKAZ.

Monsieur BOUAKKAZ, je voudrais sincèrement vous remercier d'être là. Comme je le soulignais précédemment, j'ai eu l'occasion de vous accueillir ici, à la mairie du 17^e et nous avons eu un échange à bâtons rompus. La qualité de votre écoute m'a beaucoup marquée. Je dois reconnaître qu'il est très agréable pour un maire d'arrondissement d'opposition de pouvoir travailler avec des adjoints au maire de Paris dans ce climat-là. Je tenais à ce que cela soit souligné, parce que c'est constructif, respectueux et je pense que c'est ainsi que nous allons avancer ensemble.

Je voulais ainsi vous redire combien vous étiez le bienvenu ce soir, parce que je crois que vous avez des projets et que vous restez en même temps à l'écoute de ce qu'il se passe dans les arrondissements avant de prendre les décisions que vous allez nous annoncer, les modifications dans le cadre de vos fonctions. Je rappelle que le titre exact de votre fonction porte sur la Démocratie locale et la vie associative.

Donc, monsieur le maire, encore une fois bienvenu et c'est à vous la parole. S'ensuivra un échange avec la salle.

6. Intervention d'Hamou BOUAKKAZ, Adjoint au maire de Paris chargé de la Démocratie locale et de la vie associative

M. Hamou BOUAKKAZ

Madame la maire,

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs les responsables associatifs,

Chers amis,

Madame la maire, cela fait plaisir d'être accueilli de cette manière. Vos mots me touchent. Je veux simplement vous dire que je ne me prononce pas sur le plan des partis politiques, suivant en cela un homme pour lequel j'ai la plus profonde des estime et dont j'ai été le conseiller pendant sept qui m'a appris que la démocratie s'enrichissait de cette écoute attentive de tous ceux qui en font la diversité. Cet homme, c'est Bertrand DELANOË. Je souhaite donc vraiment vous indiquer que, dans ma feuille de route comme adjoint au maire, j'ai cette ardente obligation d'être à la disposition, à l'écoute, de tous ceux qui concourent à la démocratie dans cette ville. Je serai toujours attentif à ce que me dira Madame la Maire du 17^e arrondissement et à ce que me dira chacun des élus de cet arrondissement dans sa diversité. Je crois que c'est la force de cet arrondissement que d'avoir une vie politique fourmillante, une vie politique, je pense, un peu vive, un peu dynamique et une vie associative qui ne l'est pas moins.

Chers amis, je suis toujours ennuyé quand je viens à ce type de réunions, parce qu'en réalité, ceux que j'aimerais entendre, c'est vous. Pourtant, je suis élu pour vous dire un certain nombre de choses. Au fond, que vous dire que vous ne sachiez déjà ?

D'abord, nous sommes dans un moment compliqué. Une crise très dure sévit dans notre pays, une crise économique, une crise financière, mais qui est d'abord à mon sens une crise de confiance. Une crise de confiance dans la capacité des politiques à résoudre les vrais problèmes des personnes. L'une des solutions à cette crise, l'une des voies par lesquelles cette crise va se résoudre en dehors de toutes les mesures que les politiques sauront ou ne sauront pas prendre, c'est ce rapport nouveau qu'il nous faut établir avec les citoyens, ce rapport qui nous amène à toujours mieux consulter, toujours mieux informer, toujours mieux concerter, toujours mieux nous nourrir des suggestions des citoyens qui sont en dernière analyse les experts des choses qui les concernent.

Pour ma part, j'en suis convaincu avec Mme Brigitte KUSTER, secondée par M. Hervé BENESSIANO et Mme Hélène JACQUEMONT, je souhaite vraiment que dans le 17^e cette vision de la participation des citoyens soit une vision prégnante. C'est pourquoi je vous demande de vous associer à la démarche que je lance qui est une démarche de rénovation de notre manière de participer, décision qui nous concerne, par la coélaboration de la Charte de la participation parisienne.

Cette Charte de la participation, que nous sommes en train d'élaborer à partir d'hier ou d'il y a deux jours via un formulaire sur Internet, va faire l'objet d'intenses réunions des Conseils de quartier, des associations et des personnalités qualifiées de tous ordres durant ces prochains mois. Je n'ai évidemment pas à m'immiscer dans les ordres du jour du CICA, mais si vous pouviez consacrer l'un

de vos prochains CICA à la Charte de la participation, je pense que cela m'aiderait beaucoup, très égoïstement. Je me le permets très humblement, et sans m'immiscer dans les affaires d'arrondissement, étant très sensible à cela.

D'ailleurs, vous avez dit, madame JACQUEMONT, la covalidation de ceux qui sortaient la *newsletter* du 17^e. Je confirme à tout le monde que je n'ai pas validé l'éditorial de madame la maire du 17^e. Je le dis très clairement.

Mme Brigitte KUSTER

L'éditorial est signé.

M. Hamou BOUAKKAZ

Si demain, madame la maire souhaite m'étriller, il en va de sa liberté.

Mme Brigitte KUSTER

Je ne suis pas dangereuse.

M. Hamou BOUAKKAZ

Vous êtes une femme dangereuse justement parce que vous n'êtes pas dangereuse précisément. La suavité de votre voix, de même que votre pugnacité sont des adjuvants à notre démocratie.

Pour moi, il y a deux adjuvants à la vie politique, c'est l'amour des citoyens et l'humour pour tout le monde. C'est ainsi que je pense que nous devons travailler. Cette vie démocratique se nourrit justement, à la fois, de nos empoignades et, à la fin, de notre respect des uns pour les autres.

Cette participation, il faut que vous vous en empariez, parce que c'est un outil qui va vous servir demain dans de nombreuses concertations qui seront menées soit au niveau local dans votre arrondissement, soit au niveau parisien lorsqu'il s'agira de construire des tours, lorsqu'il s'agira de rénover tel ou tel quartier. Il est très important que nous ayons des méthodologies consensuellement adoptées pour travailler ensemble.

D'autres outils vont venir s'ajouter.

En ce qui concerne les CICA, quand je fais un tour d'horizon, d'ailleurs l'enquête de la FONDA le montre bien, personne ne sait très bien à quoi il sert. Tout le monde dit : « C'est la loi, alors il faut en faire un. »

Je vois que, dans le 17^e, vous ne vous posez pas la question : vous avancez, vous travaillez. C'est plutôt de bon augure. Alors est-ce que vous travaillez parfaitement bien ? Je n'en sais rien. Certains disent que vous auriez pu mettre un bulletin d'adhésion pour le CICA. D'autres disent que peut-être les droits de l'opposition devraient être mieux sauvegardés. Soit, sans doute. Il y a sûrement des pistes d'amélioration. Cela dit, je sais trop bien l'implication de Mme JACQUEMONT et toute l'équipe municipale pour ne pas être certain que des améliorations consensuelles seront trouvées entre des personnes qui savent dialoguer. En tout cas ici, il y a un CICA qui fonctionne. Cela veut dire que, lorsque je vais lancer dans les tout prochains mois une grande consultation sur les CICA, pour essayer, dans le respect scrupuleux – je le redis, mais c'est une marque de fabrication - de l'indépendance des arrondissements, une grande consultation sur le CICA, cette consultation visera à trouver de la cohérence, pour faire en sorte que les personnes de chaque arrondissement sachent comment travaillent les autres arrondissements. Pour cette concertation, le 17^e arrondissement aura beaucoup à nous apporter.

Entre parenthèses, je dois beaucoup au 17^e arrondissement. Je dois à des élus à titre personnel. Je salue Mme Muriel SHOR pour des raisons liées à un passé commun. Je salue M. Atanase PERIFAN et sa Fête des voisins. Je veux saluer M. Julien BOUCHER qui a régalié tout le Forum des associations de l'Hôtel de Ville avec un dîner pantagruélique, avec l'argent que la Ville a versé pour sa prestation, c'est normal. Pourquoi ? Y voyez-vous à redire, madame la maire ?

Mme Brigitte KUSTER

Je n'étais pas invitée.

M. Hamou BOUAKKAZ

Je sais qui est coupable, d'ailleurs elle va se lever. Mme Sandra BEN MILED, ma collaboratrice, levez-vous. Comment se fait-il que les maires d'arrondissement n'aient pas été invités ? J'aurais adoré vous convier.

Vraiment donc un 17^e foisonnant, un 17^e avec beaucoup de dynamisme, avec beaucoup d'esprit d'initiative, c'est une richesse pour Paris. C'est une richesse aussi pour mon mandat. Mon mandat consiste à « mettre de l'huile ». Pour mettre de l'huile dans les rouages, encore faut-il qu'il y ait des rouages. Je ne serais qu'un amplificateur, un dynamiseur de toutes les bonnes volontés tant politiques qu'associatives. Je serais aussi un simplificateur. Par exemple, je suis en train de simplifier le circuit des subventions aux associations. Certaines associations recevaient 500 euros, qui nous revenaient en instruction à 5 000 euros en temps hommes. Il y a donc quelque chose qui ne fonctionne pas. Nous optimisons, nous essayons d'améliorer les performances. Nous essayons d'évaluer les performances des associations que nous subventionnons. Nous nous appuyons sur toutes les bonnes pratiques en cette matière qu'elles viennent de l'État, qu'elles viennent d'autres collectivités locales, qu'elles viennent aussi de volontés de direction de la ville de Paris d'améliorer le système.

Nous avons lancé SYMPA, dont parlait Mme JACQUEMONT tout à l'heure. Pour l'instant, c'est un bébé qui commence seulement sa vie. Ceux qui sont venus au forum à l'Hôtel de Ville l'ont vu fonctionner. Vous pouvez vous enregistrer sur SYMPA aujourd'hui. Vous pouvez réserver des créneaux sportifs et vous pourrez, dans les prochains mois, vous inscrire dans l'annuaire des associations en ligne qui se nourrira évidemment de l'annuaire des associations du 17^e. Vous pouvez commencer à faire vos demandes de subvention en ligne et les suivre en temps réel, ce qui est un outil très important.

Nous avons parlé de la Maison des associations. Je suis très content de voir que la mairie du 17^e et les associations utilisent bien cet outil. Il y a là, je crois, beaucoup d'intelligence, beaucoup de dynamisme, des locaux, des services concrets, ce que j'appelle moi du cocooning individualisé aux associations. Il y a, je crois, une centaine d'associations inscrites. J'ai donné comme objectif à Mme LE BIHAN de doubler cet effectif avant la fin de l'année 2009. Je compte vraiment sur tout le monde pour l'aider. Il ne faut pas que le 17^e soit indexé sur cette question-là. Il faut donc vraiment que cette Maison des associations, qui offre une palette de services très importante et dont tout le monde se loue, soit l'outil au service de la vie associative que vous méritez.

Je suis toujours dans l'improvisation. De la superbe intervention technique qui m'a été préparée, je me suis aperçu dans la voiture que j'en oubliais la moitié. Au fond ce que vous devez savoir, c'est d'abord que vous avez en ma personne un adjoint au maire à votre disposition, que le CICA, vous devez l'optimiser comme outil de participation et de remontée de tout ce qui fait la diversité et la force de la vitalité associative de votre arrondissement, qu'il doit y avoir un rapprochement entre tout l'univers des conseillers de quartier, la démocratie locale et la vie associative. Personnellement, je le souhaite.

J'oublie un élément important. Je vais réunir les grands leaders associatifs parisiens pour les sensibiliser à notre démarche de la participation, de manière à ce que les associations s'en emparent. Cette réunion se tiendra probablement avant la fin du mois de novembre.

Le 10 décembre, je propose une grande réunion des Conseils de quartiers de tous les arrondissements. Je me réjouis d'ailleurs que le 17^e ait un peu modifié les périmètres des siens, ce qui montre que cet arrondissement tient compte de la dynamique, de la vitalité de ses quartiers. Vous avez vu que nous avons mis cela au point très facilement et relativement vite. Le 10 décembre, nous nous réunissons donc pour un point d'étape sur l'avancée de cette Charte de la participation.

En avril, sera tenue une grande réunion de validation du document, qui passera au Conseil de Paris du mois d'avril, je l'espère, et qui sera probablement ratifié par la population sous une forme que je n'ai pas encore défini avec mon supérieur. Je ne vais pas faire de révélations dans le 17^e sur ce chapitre. Cela dit, je voudrais en revanche que cette charte soit massivement adoptée et que les Parisiens s'en emparent.

Je ne vous ai pas parlé du droit de pétition qui arrive bientôt, parce que je dois revenir dans le 17^e. Je garde donc des informations pour plus tard.

Je ne pourrais pas rester encore très longtemps, car je dois me rendre à une petite réunion. Dans notre parti politique qui est démocratique, un congrès se prépare et j'ai des tâches à accomplir. Vous ne le répérez pas, mais je suis mieux ici. Pour autant, je ne pourrais pas rester longtemps.

Je resterai un peu pour le débat, puis je partirai. J'espère avoir un compte-rendu de tout ce qui se sera décidé. Bon travail à tous et que l'ambiance continue d'être bonne dans la vie démocratique de votre arrondissement !

Merci.

Mme Brigitte KUSTER

Merci beaucoup, monsieur le maire.

Avant que vous ne nous quittiez, des questions de la salle pourraient vous être directement adressées. Un micro circule, la parole est à vous. Profitez-en.

Je vous demande de bien vouloir vous présenter et nommer l'association que vous représentez.

7. Débat avec les associations présentes

M. Pierre LUBIANO

Je m'appelle Pierre LUBIANO, Association de défense du quartier Pereire, Wagram, Malesherbes ma question porte sur les Comités de quartier et les conseils de quartier dont nous avons parlé, dont la reconstitution a été ajournée.

Où en sommes-nous de ce côté-là ? Est-ce que les Conseils de quartiers vont être constitués prochainement, puisque pour l'instant ils n'existent plus ?

Mme Brigitte KUSTER

En raison d'une modification du périmètre du Conseil de quartier, il y a eu délibération passée au Conseil d'arrondissement la semaine dernière. Cette délibération a été votée au Conseil de Paris en début de semaine. Il fallait donc que se passe le vote. Nous avons un peu anticipé, or il fallait que cela passe par un vote au Conseil de Paris à partir du moment où des modifications sont faites.

Le tirage au sort aura lieu maintenant au mois de novembre. Les bulletins d'inscription pour les habitants sont dans le futur numéro de Paris 17, disponibles également sur le site Internet, je l'espère. J'avoue que je n'ai pas vérifié ce point.

En ce qui concerne les associations, cela se passera avec les délégués du maire tel que défini dans le cadre des Conseils de quartier. Cet aspect n'a pas changé : c'est un Conseiller de Paris par Conseil de quartier. Ces Conseillers ont d'ores et déjà été présentés en Conseil d'arrondissement.

Dès le tirage au sort du collège des habitants, les Conseils de quartier vont se réunir. Une première réunion vient de nous être annoncée par M. BOUAKKAZ au niveau parisien pour le 10 décembre. Nous allons également nous réunir ici en mairie d'arrondissement avec les Conseils de quartier dès qu'ils auront été formés.

Voilà pour cette question locale. Cela dit, profitez plutôt de la présence de M. BOUAKKAZ pour lui poser des questions avant qu'il ne s'absente.

M. Hélène JACQUEMONT

Je voudrais ajouter un élément à votre propos.

En ce qui concerne les associations, c'est aussi sur proposition du Conseil d'animation du CICA. Cette proposition fait ensuite l'objet d'une désignation par le Conseil d'arrondissement. Cela sera donc fait sur proposition auprès du Conseiller du maire.

Mme Brigitte KUSTER

Des questions pour M. BOUAKKAZ, s'il vous plaît.

Intervenant

Je suis le représentant de l'ADHP, Association de Défense des Hospitalisés en Psychiatrie.

Monsieur l'Adjoint au maire, je voudrais vous rappeler que les CICA en général dans Paris ne fonctionnent pas bien du tout. Ici, cela fonctionne un petit peu. Cela dit, certains arrondissements n'ont pas même de CICA. Actuellement, une directive du Maire de Paris demande à remettre en route les CICA avec un bureau d'animation.

Un CICA est un Comité d'initiative et de consultations d'arrondissements. À ce Comité, nous nous y inscrivons, nous n'adhérons pas. C'est-à-dire que nous ne payons pas de cotisation. Nous avons l'initiative et la proposition.

L'article L 1-50-20 du Code général des collectivités territoriales dit ceci :

« Au cours d'une séance par trimestre au moins, les représentants de ces associations participent s'ils le sollicitent, [c'est-à-dire s'ils présentent dans les formes] au débat du Conseil d'arrondissement avec voix consultative. Ils y exposent toutes questions intéressant leur domaine d'activité dans l'arrondissement et peuvent faire toutes propositions à cet égard. Le Haut Conseil d'arrondissement en délibère en leur présence. »

Ainsi ce soir, nous sommes le Conseil d'arrondissement. Il doit y avoir le quorum. Le Conseil doit être présidé par le maire, par un adjoint. Nous devons nommer un secrétaire de séance, nous devons respecter le Code général des Collectivités territoriales. Par ailleurs, dans le CICA, il doit y avoir un débat. Ce n'est pas chose facile : comme vous l'avez dit, encore faut-il des rouages. Il faut donc que les associations travaillent. C'est-à-dire qu'elles forment des groupes et fassent des réflexions. Bien souvent, les associations viennent ici, s'asseyent, écoutent ce qui est dit et répondent à chaud.

Il est vrai que s'est tenu un Conseil d'arrondissement avec le CICA sur la solidarité, avec même une annonce dans Le Parisien.

Il faudrait que cela soit plus cadré. Il y a une légère amélioration. Je pense que Mme JACQUEMONT est tout à fait de bonne composition et disposée à le faire, il faut donc également une participation des associations. Merci beaucoup.

M. Hamou BOUAKKAZ

Je vous livre le commentaire que cela m'inspire. Le CICA est de droit. Personne ne va « s'amuser » à l'empêcher de se réunir. En revanche, il nous faut trouver le moyen de faire en sorte que le CICA serve. D'ailleurs à cet égard, le travail avec la FONDA décrit de manière transparente par la municipalité du 17^e est de nature à faire avancer cette réflexion.

« Qui trop embrasse, mal étreint ». Je suis engagé dans la dynamique de la Charte de la participation qui aboutira fin avril. J'envisage de commencer à regarder de près la question du CICA au premier trimestre 2009. Alors, j'irai voir les mairies d'arrondissement, savoir ce qu'elles souhaitent faire. Je vais aller voir les associations qui y participent. Je vais voir la FONDA, puisqu'elle a fait un gros travail. Je vais essayer de faire des propositions, des préconisations, parce que le CICA relève de la mairie d'arrondissement. Je crois que nous allons demander beaucoup aux citoyens.

Personnellement, je suis encore sur un autre gros chantier : une vraie université populaire de la citoyenneté active avec de la formation à la citoyenneté, des outils qui permettent aux citoyens qui ont envie de s'impliquer d'avoir les moyens de le faire. J'espère que les CICA vont s'intégrer dans cette démarche participative. Pour ne rien vous cacher à ce stade, tout n'est pas encore défini et je compte sur nous tous pour réfléchir ensemble à un cap avant la fin de l'année 2009 sur ces CICA. Il n'y a pas urgence.

Je vois que le 17^e fonctionne, des choses se passent. N'hésitez pas à être à l'avant-garde de cette réflexion.

Mme Brigitte KUSTER

Nous vous passons le micro. Merci de vous présenter, madame, s'il vous plaît.

Mme Francine CHALANGEAS

Je m'appelle madame Francine CHALANGEAS, de l'association CLAIR-OBSCUR.

J'ai une question que me posent mes adhérents. Je ne sais pas si elle a une pertinence ici. Mes adhérents voudraient savoir pourquoi cette année le forum dédié aux handicaps n'a pas eu lieu. En plus d'être un moment d'échanges entre des personnes qui, en raison de leur handicap, sont très isolées, c'est un lieu où nous pouvions recueillir des informations tout à fait utiles.

M. Hamou BOUAKKAZ

Ce que vous me dites, c'est un drame total. Nous nous connaissons bien. Je suis adhérent de cette association qui fournit des services aux malvoyants et qui nous permet de recevoir un certain nombre de calendriers de spectacles. À l'époque où mon spectacle unique n'était pas le Conseil de Paris, j'allais un peu au théâtre, de ce fait je bénéficiais de ces services.

Ces mots sont terribles, car je crois que le forum a eu lieu les 10 et 11 octobre.

Mme Francine CHALANGEAS

S'agit-il bien du forum des handicaps ?

M. Hamou BOUAKKAZ

Oui.

Mme Francine CHALANGEAS

Notre association n'a donc pas été sollicitée.

M. Hamou BOUAKAZZ

Cela n'est effectivement pas satisfaisant.

Mme Francine CHALANGEAS

Il me semble que nous nous étions vus et que vous m'aviez dit que, cette année, ce forum n'aurait pas lieu.

M. Hamou BOUAKKAZ

Je reprends ce que je vous avais dit. Je vous avais dit que je ne voulais plus voir les personnes ségréguées parler de leur ségrégation entre elles et que mon souhait était de fusionner le Forum des associations du domaine du handicap dans l'ensemble des forums des associations.

Cela n'a pas été acté par mes collègues. Étant un homme de consensus et qui aime tout le monde, n'ayant pas le choix d'ailleurs, j'ai laissé se tenir le forum pour les personnes handicapées et les seniors les 10 et 11 et le forum des associations s'est tenu les 17 et 18. Avouez que, pour notre vivre ensemble et pour notre volonté d'inclusion, je pense que j'ai raison, mais qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? Nul n'est prophète en son pays.

Je continuerai de faire tranquillement avancer cette marotte qui est personnelle, je l'avoue. Je souhaite que les associations de personnes handicapées se réunissent avec les autres associations.

Je suis un élu du peuple handicapé et je peux vous dire que ma présence au Conseil de Paris témoigne mieux que n'importe quel forum ou colloque des problèmes ou des avantages d'avoir des personnes handicapées dans une assemblée. J'espère que votre CICA compte effectivement des personnes handicapées et que dorénavant nous arrêtons de mettre chacun dans son coin : nous sommes mieux ensemble, je trouve.

Mme Francine CHALANGEAS

Autant pour moi.

Mme La Maire

Est-ce qu'il y a d'autres questions pour M. BOUAKKAZ concernant le fonctionnement et les projets de la mairie de Paris ?

Est-ce que vous restez encore un peu avec nous ?

M. Hamou BOUAKKAZ

Je dois partir.

Mme Brigitte KUSTER

Nous avons bien compris que bientôt viennent des échéances importantes.

M. Hamou BOUAKKAZ

Absolument.

Mme Brigitte KUSTER

Cela ne nous a pas non plus échappés.

M. Hamou BOUAKKAZ

Est-ce que vous nous souhaitez bonne chance, madame KUSTER ?

Mme Brigitte KUSTER

À vous en particulier.

M. Hamou BOUAKKAZ

Je dois partir. Franchement, je compte sur vous : signalez-moi que vous êtes du 17^e ainsi je saurais que vous êtes là, parce que j'ai vraiment besoin de vous, de votre force, de votre dynamisme et de toute l'énergie que vous déployez au service de la solidarité et au service des autres.

Bonne soirée à tous !

Mme Brigitte KUSTER

Alors, pardonnez-nous, il y avait une question de Mme SALEM qui est élue de l'opposition. Allez-y présentez-vous.

Mme Nadia SALEM

Je m'appelle Nadia SALEM, je suis élue de l'opposition de gauche dans l'arrondissement.

Je profite de la présence de M. BOUAKKAZ pour dire que la démarche des élus de gauche dans l'arrondissement se veut tout à fait constructive.

Je voudrais faire une remarque et une proposition aux associations qui sont là, puisque nous sommes dans une démarche constructive et de propositions en reprenant un point que votre étude montre très bien. Effectivement, 71 % des personnes sont satisfaites. La remarque que cela provoque en moi, c'est que nous pouvons être satisfaits d'une situation si nous ne connaissons pas quelque chose de mieux. Notre démarche est vraiment celle de proposer mieux aux associations. D'ailleurs, vous l'avez vu, le rapport s'inverse quand nous demandons aux associations « Est-ce que vous voulez plus vous investir ? » Elles sont alors moins nombreuses à le vouloir.

Les élus de l'opposition ont donc fait une proposition au Conseil d'arrondissement. Je la soumetts aux associations présentes ici pour qu'elles s'en saisissent, qu'elles y réfléchissent et peut-être cette proposition reviendra-t-elle au niveau du CICA ? Nous, élus d'opposition, nous disons : « Ouvrez ce CICA, faites preuve d'ouverture. » Le symbole des ballons est là : « Donnez de l'oxygène, de l'air à ce CICA. » Nous disons aujourd'hui que les personnes qui travaillent sur la question de la démocratie participative, M. BOUAKKAZ doit très bien le savoir, savent très pertinemment qu'il est difficile sur le long terme de mobiliser des personnes en permanence.

En tant qu'élus d'opposition, nous disons qu'il est bon que les personnes puissent entrer et sortir des Conseils de quartier et des CICA pour justement renouveler les énergies, les propositions et que la mobilisation soit pérenne si je peux dire.

Nous vous faisons donc cette proposition. Réfléchissez-y et peut-être que vous pourrez soumettre une idée aux Conseils d'arrondissement prochainement. Merci de m'avoir écoutée.

M. Hamou BOUAKKAZ

Sur le fond, je crois qu'il faut conseiller le renouvellement qui est souhaitable avec une certaine constance dans l'engagement. Il va de soi que, pour traiter des problèmes au long cours, il faut se connaître, il faut travailler ensemble. Ensuite, il faut trouver le moyen et le moment pour ouvrir, dynamiser, faire entrer d'autres segments de la vie parisienne dans les instances.

Personnellement, je peux rien vous dire de plus que d'y réfléchir tous, ensemble, et de trouver la proposition qui convient le mieux à cet arrondissement.

À mon avis, vous avez besoin de travailler ensemble, vous avez besoin de vous connaître sur la durée, de construire ensemble et de veiller aux parties de votre population que vous sentiriez moins représentées, de veiller aux appels particuliers à faire pour vraiment avoir la pluralité de ceux qui doivent réfléchir à une question. Cela peut être plus simple à faire sur le Conseil de quartier que sur le CICA, mais je pense que c'est à vous tous élus ou responsables d'imaginer cela.

Mme Hélène JACQUEMONT

J'apporte une information complémentaire, parce que j'ai entendu le terme de renouvellement. Je présente ce qu'il en est.

Le Conseil d'animation du CICA est renouvelé par tiers tous les deux ans, sur la base d'abord du volontariat, c'est-à-dire que les cinq associations qui ont envie de sortir sortent. Si cinq associations ne se portent pas volontaires, alors le choix des associations sortantes se fait par tirage au sort jusqu'à concurrence du nombre de cinq associations.

Par définition, cette structure est perpétuellement oxygénée. Nous avons encore plus « joué le jeu », car ce n'était pas écrit dans la charte : nous aurions pu décider que le dernier Conseil d'animation est toujours valable pour la nouvelle mandature, nous ne renouvelons donc qu'un tiers du Conseil.

Nous avons au contraire décidé de tout remettre à plat pour repartir avec 15 nouveaux membres. En termes de renouvellement et d'oxygénation, nous ne pouvions pas faire plus à ce niveau-là.

Au niveau du CICA, je voudrais préciser un point sur le nombre d'associations qui appartiennent au CICA. Nous avons arrêté la liste, puisqu'il fallait arrêter une date pour la petite réunion associative de ce soir au 30 septembre. Je n'ai pas compté exactement, mais je suis sûre qu'une personne l'a fait dans la salle, peut-être parce que j'avais distribué cette liste au Conseil d'arrondissement, mais je crois qu'il y a 412 ou 417 associations au CICA du 17^e.

Il faut que vous sachiez que cela fait plusieurs années qu'il y a 400 associations au CICA. Il faut que vous sachiez également que toutes les associations inscrites à la MDA depuis un an, puisque la MDA va bientôt fêter un an d'existence, se sont inscrites au CICA. Seule une association fait exception. Cela représente donc une centaine d'associations, comme nous l'avons dit précédemment.

« Cherchez l'erreur. » Le fichier ne grossit pas, alors que sont arrivées 100 nouvelles associations depuis un an, soit 25 % des effectifs associatifs du CICA. Je parle bien de renouvellement. Cela tient simplement au fait qu'un certain nombre d'associations nous font part de leur démission ou déménagement. Cela tient encore au fait que nous nous apercevons que l'association n'est plus constituée, après en avoir reçu trois NPAI. Nous retirons alors l'association du fichier. Le fichier est donc vivant.

Certains arrondissements vous diront avoir 1 000 associations dans leur CICA. Je demande à voir s'il s'agit de fichiers vivants, je n'en suis pas sûre. Cela dit arrive un temps où nous ne pouvons plus envoyer 1 000 courriers, payer 1 000 timbres pour avoir 400 NPAI de retour à la mairie : ce n'est pas durable.

Le fichier mis à jour en temps réel est un fichier absolument vivant avec un suivi constant de la réalité des associations qui sont derrière.

M. Hamou BOUAKKAZ

Il y a 10 000 associations dans le 17^e, mais je ne sais pas exactement combien fonctionnent aujourd'hui. Ce qui est sûr, c'est qu'il y a de quoi faire véritablement travailler et faire participer beaucoup de personnes.

Vous allez vous-mêmes éprouver la méthode. Vous allez voir si elle fonctionne. Puis vous l'ajusterez au fil de l'eau lorsque vous constaterez d'éventuels manques.

Personnellement, je serai toujours à votre disposition.

Cela dit, je suis pour l'heure obligé de partir.

Mme Brigitte KUSTER

Merci beaucoup, Monsieur le Maire.

Mme Hélène JACQUEMONT

Nous allons peut-être prendre les questions et les regrouper.

Est-ce qu'il y a des questions sur le CICA, sur la création du CICA ?

Je voudrais ajouter encore un élément sur la notion de renouvellement. Cela dit, nous pouvons encore réfléchir. Il y a une différence avec le CCQ pour lequel il existe un mandat. Le Conseil d'animation est un peu différent : il s'agit d'une forme de mandat par définition, du fait que les associations soient désignées par leurs pairs.

Quand nous nous inscrivons au CICA, nous nous inscrivons sur une liste et il n'y a pas de raison d'en sortir. C'est-à-dire que ce n'est pas limitatif dans le temps. Nous sommes inscrits *ad vitam*, jusqu'à ce que nous envoyions un mail signifiant que nous souhaitons retirer notre inscription. Des retraits d'inscription se sont déjà produits, pour des raisons différentes, par exemple si l'association n'a pas vocation à prendre part au débat public local.

Si vous n'avez pas de question, nous allons passer à la deuxième partie de la soirée pour ceux-ce qui sont concernés.

Je vous remercie infiniment de votre présence ce soir, de votre attention. Je ne vous donne pas de date, ni de thème pour le prochain CICA, puisque je suppose que ceux qui sont motivés pour se présenter ce soir vont nous faire des propositions qui nous permettront d'avancer. Merci à tous.

Je vous propose cinq minutes de pause, vous avez peut-être besoin de vous détendre.

Vote des associations pour la constitution du nouveau Conseil d'Animation du CICA

Mme Hélène JACQUEMONT

À tous ceux qui se sont inscrits pour voter, c'est-à-dire 78 ou 79 associations, nous en ajoutons une. Mme BELOT vous expliquera pourquoi si vous en êtes d'accord. L'association était déjà inscrite et je ne vois pas de raisons pour qu'elle ne vote pas.

Vous en déciderez afin que les inscriptions soient claires.

Ceux qui restent dans cette salle doivent avoir leur badge. À ces 78 associations, nous allons distribuer un bulletin de vote. Viendront ensuite les 33 candidats qui, j'espère, sont présents, car pour être candidat, il faut pouvoir se présenter.

Évidemment, c'est une réunion publique. Seules les associations sont amenées à s'exprimer, mais les personnes qui veulent rester peuvent le faire, élus y compris.

Je vous présente le déroulement.

Tout d'abord, nous avons annoncé sur le courrier un vote à main levée. Comme suite à la remarque de certains d'entre vous, nous avons pensé, surtout compte tenu du nombre de candidatures, qu'il serait préférable de faire un vote sur papier. C'est-à-dire à bulletin secret. Il y a donc 33 candidatures, c'est-à-dire 33 associations qui devraient être là et qui vont se présenter en 30 secondes, voire une minute chacune.

Est présent un collège électoral composé des 78 associations qui avaient prévenu qu'elles seraient là ce soir. Les présentes sont d'ores et déjà nommées. Ces 78 associations doivent avoir un badge et ont normalement émargé.

Est-ce qu'elles toutes les associations ont leur badge ? Combien de badges reste-t-il ?

Intervenante

Il reste une bonne quinzaine.

Mme Hélène JACQUEMONT

Je vais peut-être les appeler pour vérifier leur absence.

Intervenant

Combien y a-t-il de sièges à pourvoir ?

Mme Hélène JACQUEMONT

Il y a 15 sièges.

Je vais appeler les 78 associations.

À chacune, nous donnerons un bulletin de vote. Il faut inscrire maximum 15 croix. Si vous n'avez pas 15 idées, vous pouvez en mettre moins. Si vous n'en avez qu'une, vous ne mettez qu'une croix. Si vous mettez plus de 15 croix, nous ne pourrons pas exploiter le vote qui sera considéré comme nul.

Nous ne sommes pas dans une élection formelle, mais je vous demande d'éviter de raturer, etc., cela évitera d'éventuelles questions.

Je vérifie les associations votantes absentes :

1. A. LE CENTRE PILOTE POUR LA PARENTALITÉ, la personne est partie
2. AMICALE DES ARTISTES ET ÉCRIVAINS DE NOTRE DAME DE MONTMARTRE, M. DE SMET n'est pas là.
3. AMNESTY INTERNATIONAL, Mme DES MAZERY, absente.
4. ACUF, absent
5. ADIGE, absent
6. ACDE, absent
7. ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE, M. GARANDEL est parti
8. CNARM, M. PIGNOLET de FRESNE, absent
9. ESPACE BÉNÉVOLAT, Mme GUY, absente
10. FRICHES THEATRE URBAIN, Mme FAYOLLE, absente
11. GLACOL, absent
12. GRANDS-PARRAINS, Mme ANSELLME, absente

13. GYM 17, absent
14. LA NUIT COMME EN PLEIN JOUR, absent
15. LES ENFANTS DE GUINÉE, Mme CISSE, absente
16. ŒUVRE FALRET. J'ai vu tout à l'heure la personne de cette association. Elle a dû partir
17. TVAS 17-18, absent
18. LES COMMERÇANTS DE LA RUE DES MOINES ET RUES ADJACENTES, M.MORIN, absent
19. ALPE Madame HUET, absente
20. ASSOCIATION FRANCO-BERBERE PARIS NORD, Mme DIRI est partie
21. CULTURE ET ITALIE, M. BOMMARITO, absent
22. Mme CHALLENGEAS de CLAIR OBSCUR est partie
23. FEMMES ET LIBERTÉS PARIS, Mme SURET est partie.
24. LE KINNOR, M. L'HOTEL. Cette association est partie.
25. ADMD, Mme PICARD, absente
26. SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL, M. SUTTERLIN, absent
27. UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE PARIS 17, M. PATHIER, absent
28. USCP, M. PRIEZ, absent
29. ZIGZAG CRÉATION, Mme AMAT est partie

Nous avons établi que les votes de ce soir étaient nominatifs.
Je note au fur et à mesure les personnes ayant reçu leur bulletin.

1. ACAJA, Monsieur Jean-Claude JANAN, présent
2. ACTISCE, Monsieur ORSI, présent
3. ADBPE, Monsieur Alain DUPLAIX, présent
4. ADHP, Monsieur FAURE, présent
5. AGF 17, Madame FAGNONI est présente
6. APAQ, Mme Marie-Eve APPEL, présente
7. APEI, Monsieur PAYEN présent
8. AMICALE DES HAUTS-DE-MALESHERBES, M. BOULLAND, présent
9. AMITIÉS DU MONDE, M. PARICHOT, présent
10. ANIM 17, Mme PRUDHOMME, présente
11. ASSOCIATION DES LOCATAIRES PAUL-ADAM BERTHIER, présent
12. ASSOCIATION DIACONALE DE L'ÉGLISE REFORMEE DE L'ÉTOILE, M. WUIDMER, présent
13. ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES METIERS DE LA TABLE Mme SAUVAGE, présente
14. AUTOUR DES WILLIAMS, Mme Thomas, présente
15. AVF 17, 08, 09, Mme DE CAZOTTE présente
16. CEFIA, Mme CHATELAIN, présente
17. CICOS, M. GAVERIAUX, présent
18. CITOYEN'T, M. SIMODE, présent
19. CLUB DE NATATION DES ÉPINETTES, M. GUYON, présent
20. COLLECTIF LA FOURCHE, M. REYNAUD, présent
21. COMPAGNIE CLARANCE, M. GRIMAUD, présent
22. COUP D'MAIN, M. TOUSSAINT, présent
23. CROIX-ROUGE FRANÇAISE, M. MOREAUX, présent
24. DECLIC 17-18, Mme D'ORNANO, présente
25. DU RIFI AU BATIGNOLLES, Mme PANNIER, présente
26. ECOLE DES ARTS DU SPECTACLE, Mme FARRUGIA, présente
27. ENTRAIDE DES FEMMES FRANÇAISES, M. HIRSCH, présent
28. ESPACE 16, M. PERRAY, présent
29. EXTACOOOL, M. FOREST présent
30. FEMMES AVENIR, Mme CASANO, présente
31. FEMMES CRÉATRICES DE L'OCÉAN INDIEN, Mme SAID OMAR, présente
32. FRANCE POLOGNE PARIS, M. DARC présent
33. IDAR, M. BERTAUT, présent
34. IFAC, M. DUTAILLY, présent
35. LA DEFENSE DES QUARTIERS PEREIRE WAGRAM MALESHERBES, présent
36. QUARTIER DE SOLEIL, Mme WAGNER, présente
37. LE PONT, présent

38. LES ARTISTES DU FUTUR, Mme BAUDINIÈRE, présente
39. LES MACAQ TROUBADOURS, présent
40. LIONS CLUB, M. MOLINIE, présent
41. MOURNFUL RECORD, M. BELOT, présent
42. PIVOD, M. LEBERT, présent
43. PROTECTION CIVILE, Mme LECOINTRE, présente
44. QUARTIER DE SOLEIL Mme WAGNER, qui a pris le soin de m'informer par mail que ce serait elle qui viendrait et non la personne qui était indiquée préalablement.
45. Richard BARET Mme COURCELLE, présente
46. PROPRIÉTAIRES CITÉ DES FLEURS, M. THORETTON, présent
47. UNAFAM, Mme VOLKRINGER, présente
48. UNION DES LOCATAIRES DU 164, rue SAUSSURE, M. POCHARD, présent
49. LA REGIE DE QUARTIER, qui n'est pas sur ma liste, mais c'est de notre faute. Donc, M. Jullien, si vous acceptez de donner un bulletin de vote à M. Julien, présent

Nous allons demander à chaque association de venir se présenter. Je propose que nous fassions maximum une minute chacune, puisque vous êtes 33, cela fait 30 minutes. Vous avez déjà rempli votre papier. Donc, allez-y.

Nous commençons par M. ORSI d'ACTISCE

Présentation de chaque association par son représentant

M. Olivier ORSI

Je suis directeur au nom de l'association ACTISCE de l'Interclub 17, le centre d'animation qui est 47, rue de Saussure et qui propose différentes activités touchant les enfants, les adolescents, les adultes et les seniors, dans tous les domaines. Cela correspond à ce que nous appelions avant une Maison des jeunes et maintenant un centre d'animation.

Au sein d'ACTIS, nous tenons 11 maisons dans différents quartiers.

M. Alain DUPLAIX

Messieurs, mesdames, bonsoir. J'œuvre dans le domaine culturel et le bridge. Nous sommes d'ailleurs classés en deuxième position si je me souviens bien.

Mme JACQUEMONT

Ce n'est qu'un ordre alphabétique. Il n'y a pas d'ordre préférentiel.

M. Alain DUPLAIX

Je pense au thème qui avait été traité : en premier, venaient la solidarité et le social.

Je suis président d'une association qui s'occupe du domaine culturel au sens très large et puis du bridge. Cette association s'appelle l'ADBPE, l'Association de danse Paris, Bridge de Paris étoile.

M. Jean Robert FAURE

Je représente l'ADHP dont je suis le trésorier.

Notre siège est dans le 14^e. Personnellement, je réside dans le 17^e depuis plus de 15 ans. Notre mission est d'aider les personnes hospitalisées en psychiatrie et sous la contrainte, soit environ 70 000 personnes en France. Nous avons une série de conseillers, d'avocats pour aider les personnes placées, soit d'office, soit par des tiers. Nous avons également suivi la nouvelle loi que vous connaissez peut-être qui réforme les tutelles et qui va entrer en vigueur en 2009. Ce sujet est fort intéressant et je suis prêt à discuter avec quiconque veut en parler. Nous oeuvrons donc dans le domaine social.

Mme Hélène JACQUEMONT

M. LY est absent, pour l'ADIGE

Nous écoutons Mme MARY de l'AGAM.

Mme Gilberte MARY

L'AGAM est l'Association pour la gymnastique et les arts martiaux. Nous oeuvrons dans le 17^e. Nous nous sommes créés en 1990 et nous sommes au 34, boulevard de Reims. Nous faisons des cours d'arts martiaux. Nous oeuvrons dans le domaine du sport et de la danse, puisque nous avons des cours de hip-hop. Nous prenons les personnes de 3 ans à 77 ans.

Mme Hélène JACQUEMONT

Merci. Ensuite madame FAGNONI, AGF 17.

Mme FAGNONI

Nous sommes une bien ancienne association qui date de 1933, qui fait beaucoup d'activités de 7 à 77 ans, gère une halte-garderie, etc. Notre association œuvre énormément dans le social et se développe dans tout ce qui est nouveau dans le domaine social. Elle propose un site d'aide à la recherche d'emploi, d'aide à la personne, elle fait du surendettement, c'est-à-dire la constitution de dossiers.

Intervenant

Que signifie le sigle ?

Mme FAGNONI

C'est l'Association générale des Familles du 17^e. Nous accompagnons donc les dossiers de surendettement. Nous travaillons encore à l'insertion des personnes étrangères pour qu'elles s'habituent à la France et qu'elles apprennent à parler le français. Nos activités sont très nombreuses. Notre dernière activité, c'est le microcrédit. Nous commençons à nous en occuper par l'intermédiaire de la Mairie du 17^e et des mouvements familiaux auxquels nous appartenons : l'UDAF, Union départementale des associations familiales et Familles de France.

Mme Hélène JACQUEMONT

M. DE SMET n'est pas là.

Monsieur BOULLAND.

M. Philippe BOULLAND

Bonsoir, Philippe BOULLAND, président de l'Amicale des Locataires des Hauts-de-Malesherbes, nouveau quartier du 17^e, plus tout à fait nouveau maintenant. Ce quartier date d'environ cinq ans. Pour ceux qui ne le connaissent pas, je vous invite à venir le découvrir.

En dehors de l'activité de base de l'Amicale des Locataires, de défense des intérêts des locataires par rapport aux bailleurs, nous nous intéressons également à la vie de notre quartier. Nous voulons faire un village. Nous nous intéressons naturellement, dans l'amicale, aux activités culturelles, mais aussi nous mettons en place un accompagnement scolaire. Les activités culturelles sont en lien avec le théâtre de l'Odéon.

Nous nous intéressons bien sûr plus généralement à la sécurité du quartier, à l'environnement, à l'animation. Pour exemple, nous participons depuis les origines à l'Immeuble en fête et à la Fête de la musique. Voilà résumées très brièvement quelques activités de l'amicale. Merci.

Mme Hélène JACQUEMONT

Ensuite, ANIM 17, Madame PRUDHOMME

Mme Bernadette PRUDHOMME

Bonjour. Je m'appelle Mme Bernadette PRUDHOMME. Je suis Secrétaire générale de l'association ANIM 17 qui est notamment partenaire de la mairie du 17^e dans le cadre de la Journée du livre. Comme vous le comprenez, notre activité est essentiellement culturelle.

À titre personnel, je suis une habitante du 17^e depuis plus de 40 ans. Je mène également beaucoup d'activités associatives depuis plus de 12 ans dans le domaine éducatif et dans le domaine des associations de parents d'élèves. J'attache donc beaucoup d'importance à la concertation avec les associations. Voilà pourquoi je prends le relais de Mme VALLOT qui était la présidente de l'association et qui participait avec beaucoup d'assiduité au CICA les années précédentes. Je souhaite continuer à manifester autant d'assiduité qu'elle l'a fait par le passé, en représentant l'association et en me proposant à l'élection du Comité d'animation. Merci.

Mme Hélène JACQUEMONT

Merci beaucoup. Ensuite, l'APAQ avec Mme Marie-Eve APPEL

Mme Marie-Ève APPEL

Bonjour. Je suis madame Marie-Eve APPEL. Je suis présidente de l'APAQ, Association pour la Promotion et l'Avenir des quartiers Épinette et Batignolles. J'habite le 17^e arrondissement depuis plus de 30 ans, j'en connais les principales problématiques.

Nous souhaitons, au sein de cette association, nous appuyer sur la richesse multiculturelle des quartiers Épinette et Batignolles pour créer des événements au cours desquels les personnes pourront partager et faire connaître leur culture et que nous puissions tous nous enrichir de nos différences.

Mme Hélène JACQUEMONT

Très bien. Merci. Ensuite monsieur PAYEN de l'APEI.

Monsieur Régis PAYEN

Je suis Monsieur Régis Payen, responsable de l'APEI du 17^e. Cette association est comme son nom l'indique l'Association des Parents des Enfants inadaptés. Il s'agit en fait de tout le monde du handicap mental. Nous supportons, sur le 17^e, 150 familles. Il s'agit souvent de personnes en détresse qui ne savent pas comment résoudre les problèmes de leur enfant. C'est donc une recherche permanente pour les aider et les accompagner sur l'éducation et sur autres choses.

Mme Hélène JACQUEMONT

Le représentant de l'association des Locataires PAUL-ADAM BERTHIER est toujours absent. L'association pour le Développement des Métiers de la TABLE, Madame SAUVAGE.

Mme Henriette SAUVAGE

Je suis Madame Henriette SAUVAGE. Je dirige l'association pour le Développement des Métiers de la TABLE qui est organisme gestionnaire de l'École de Paris des métiers de la table et de l'hôtellerie. Nous avons 1500 jeunes en formation par alternance. J'habite aussi le 17^e. Je précise que l'école est construite sur un terrain qui appartient à la ville de Paris, c'est-à-dire qu'elle a l'air très riche vu de l'extérieur, mais les bâtiments ne lui appartiennent pas.

Nous travaillons avec des jeunes qui ne viennent pas seulement du 17^e évidemment. Ces jeunes viennent de toute l'Île-de-France et même de la France entière. Nous formons à des diplômés qui vont du CAP à la licence actuellement.

Ce sont donc simultanément des classes de collège, de lycée et d'université en alternance exclusivement, avec de taux de placement en entreprise exceptionnelle, mais, normale dans ce genre de formation, soit près de 98 %.

Mme Hélène JACQUEMONT

Merci, beaucoup.

Mme THOMAS, Autour des WILLIAMS.

Mme Anne-Laure THOMAS

Je suis vice-présidente de l'association Autour des WILLIAMS qui est dans le 17^e. C'est une association qui œuvre dans le domaine des maladies génétiques qui s'appellent « Le syndrome de Williams ». Nous travaillons essentiellement sur tout ce qui est acceptation de la différence et sur tout ce qui est intégration des personnes en situation de handicap dans la société.

Mme Claire DE CAZOTTE

Je suis vice-présidente de l'association Accueil des Villes françaises du 17^e qui est une association bien connue, qui fonctionne depuis longtemps. Et nous intervenons aussi dans les 9^e et le 8^e arrondissement. Cette association est spécialement dédiée aux nouveaux arrivants dans nos quartiers, nos arrondissements. Nous avons entre 300 et 400 personnes inscrites.

Il y a tout un réseau d'activités, de sorties culturelles. Nous avons également un volet solidarité. Nous participons à la Soupe de la Mairie du 17^{ème}. Nous organisons également du soutien scolaire. Donc, nous travaillons un peu dans la solidarité également.

Intervenante

Ensuite Mme CHATELAIN.

Mme Marie-Jocelyne CHATELAIN

Je suis Marie-Jocelyne CHATELAIN, présidente de l'association CEFIA. Son nom définit tout son programme : Centre, Épinettes, puisque le lieu est situé rue de la Jonquière, dans le coin des Épinettes, Famille, Insertion, Accueil.

Nous sommes le seul centre social du 17^e pour accueillir les familles et leurs membres sont de tous âges.

Nous avons des actions phares, entre autres tout ce qui tourne autour de l'alphabétisation. Depuis le mois de septembre, nous comptons déjà 300 personnes inscrites pour les cours. Nous organisons un soutien scolaire assez important et un accueil social, une halte-garderie qui propose un accueil pour les personnes très seules qui ont des enfants de moins de trois ans. Nous avons de nombreuses d'activités. Venez nous voir, nous sommes au 102 rue de la Jonquière, nous vous accueillerons et vous expliquerons ce que fait le centre social du 17^e.

M. Romuald SIMODE

Le nom complet de l'association est Citoyen'T ÉPINETTES BATIGNOLLES. Nous travaillons sur les deux quartiers. Nous nous sommes aperçus d'une fracture entre les deux quartiers délimités par l'avenue de Clichy. Nous avons donc voulu travailler sur le lien social à travers la citoyenneté et à travers le lien intergénérationnel. Nous mettons en relation les maisons de retraite, comme la Maison de retraite des Épinettes par exemple, le club Saint-Ange avec des écoles, des collèges, dont le collège MALLARMÉ. Ces regroupements organisent des chorales par exemple, ou travaillent ensemble.

Nous organisons une fête chaque année en mai, juin où tout le monde se retrouve dans la bonne humeur.

M. Jean-Paul REYNAUD

Le collectif La FOURCHE : association pour l'Animation et le Développement de l'Initiative locale, existe depuis 25 ans. Nous travaillons sur le quartier. Depuis cinq ans, nous avons un local. Nous fonctionnons comme une maison de quartier.

Nous essayons de faire autre chose que simplement de la mise à disposition de salles. Nous essayons de créer un partenariat avec les associations. Certaines associations sont régulièrement chez nous voulant aider. Nous intervenons dans le soutien scolaire, Français Langue Étrangère soit directement, soit à travers les autres associations. Nous faisons un repas de quartier où nous avons réuni jusqu'à 300 personnes. Ce repas se tient juste devant l'église en briques rouges, qui s'appelle l'église Saint-Michel.

Le RIFIFI aux Batignolles a été chez nous à ses débuts en production.

Si je suis dans le Conseil d'animation, on pourra faire des réunions au collectif La FOURCHE et certains ont déjà goûté ma cuisine, mais je ne veux influencer personne ici, parce que nous sommes là pour des raisons bien précises, associatives.

Nous considérons, au collectif La FOURCHE, que lorsque nous nous sommes retrouvés autour d'une assiette nous ne nous regardons plus de la même manière, ce qui n'empêche pas les conflits éventuels.

M. Jean GRIMAUD

La Compagnie Théâtrale CLARANCE fait du théâtre principalement, mais nous essayons aussi de participer à l'animation dans le quartier du 17^e où nous sommes. C'est-à-dire Batignolles et Épinettes. Nous aimerions bien rencontrer les autres maintenant. Nous aimons faire des repas de quartier, nous aimons faire du théâtre, des animations. Dernièrement, nous avons participé avec la structure du RIFIFI à une pièce de théâtre qui s'appelait « Verlaine et Mathilde ». 800 personnes l'ont vue. Nous croyons qu'avec le théâtre, avec l'animation culturelle, nous pouvons trouver un lien commun, faire du lien avec des associations de commerçants, des associations de riverains, etc., et arriver à redécouvrir la ville, à voir la ville autrement.

Mme Hélène JACQUEMONT

M. TOUSSAINT ne représente pas Coup'd'main, sauf s'il le souhaite.

M. TOUSSAINT

Nous l'avons vu tout à l'heure.

Mme Hélène JACQUEMONT

Nous avons ensuite la CROIX-ROUGE FRANCAISE avec M. MOREAUX.

M. Alexandre MOREAUX

Nous avons un local et une cuisine dans ce local. Reste à trouver le cuisinier !

Je suis un jeune président de la délégation du 17^e arrondissement de Paris. Nous avons souhaité nous engager comme candidat, parce que la CROIX-ROUGE est une association que tout le monde connaît, mais peut-être que vous ne connaissez pas nécessairement nos actions dans l'arrondissement.

Pour les résumer très brièvement, nous avons une activité de secourisme et de formation au secourisme. Nous assurons environ trois formations par mois aujourd'hui aux gestes qui sauvent. C'est une dizaine d'heures de formation. Nous participons également au service de secours de la ville de Paris notamment du SAMU de Paris et des sapeurs-pompiers au même titre que la PROTECTION CIVILE d'ailleurs.

Depuis quelques mois, nous intervenons un soir par semaine pour l'instant à la caserne rue Boursault dans un partenariat qui est en train de se développer. C'est-à-dire que la CROIX-ROUGE va être sur le terrain également la semaine.

Un de nos grands secteurs d'activités, c'est l'action sociale. Nous assurons un des derniers vrais vestiaires de la CROIX-ROUGE Française à Paris. Nous en sommes fiers et nous voulons le tenir. Nous avons également, depuis environ deux ans, une activité de maraude : ce sont des équipes qui sillonnent l'arrondissement le soir en semaine à la rencontre des sans domicile fixe. Nous arrivons à la période d'hiver et je pense que toutes les associations qui, comme nous, agissent là-dessus vont avoir du travail malheureusement encore cette année, la crise ne nous aidant pas.

Nous avons également de nombreuses activités que nous souhaitons développer. Nous avons voulu mettre en place une activité d'illettrisme qui se met difficilement en place, parce que vous êtes déjà très nombreux à le faire. Alors, nous accueillons toute personne qui souhaiterait développer avec nous nos activités ou travailler en collaboration avec d'autres associations de l'arrondissement. Voilà merci.

Mme Agnès PANNIER

Bonsoir. Je m'appelle Agnès PANNIER de l'association du RIFIFI AUX BATIGNOLLES dont il a été question tout à l'heure.

Le RIFIFI AUX BATIGNOLLES est un festival tout d'abord de quartier, Batignolles Épinettes depuis six ans. Ce festival est pluriculturel. Ce sont également des activités qui se développent tout au long de l'année via des ateliers. Il a été question de l'atelier d'histoire locale tout à l'heure. Nous avons également une lettre d'information qui a pour mission de mettre en valeur toutes les activités, en tout cas une grande partie des activités qui intéressent les quartiers.

Notre association compte chaque année près de 300 bénévoles. Ce festival est organisé uniquement avec des bénévoles pour les habitants et qui est donc essentiellement créateur de lien social, point auquel nous nous attachons le plus.

Les raisons pour lesquelles nous sommes candidats au CICA, tiennent tout d'abord au fait que nous sommes très présents sur le terrain. Nous pensons qu'il est de notre devoir d'association de contribuer à la démocratie locale et associative. Par ailleurs, comme vous avez pu le voir au travers de l'étude présentée tout à l'heure, la culture est un thème particulièrement porteur et qui semble fédérer l'intérêt. Je pense donc que les associations culturelles doivent nécessairement être représentées au sein du CICA. Merci.

Mme FARRUGIA

Je vais répondre à ceux qui ont prêché pour la culture et le théâtre. Je suis à la tête d'une toute petite chose, l'École des ARTS du Spectacle, mais qui est une troupe-école. Je désire que les jeunes et les moins jeunes qui travaillent avec moi puissent participer à la vie des quartiers, etc. Personnellement, j'ai un problème : cela fait maintenant 50 ans que je fais du théâtre et jamais dans mon arrondissement où je vis depuis 40 ans. Je voudrais connaître des personnes qui font du théâtre et essayer d'être parmi les personnes qui sont autour de moi depuis 40 ans.

M. Jean-Jacques HIRSCH

Je suis Jean-Jacques HIRSCH, de l'association Entraide des Femmes Françaises. Notre association a été créée en 1917, parce que déjà il fallait soutenir les femmes qui se trouvaient dans ce que nous appelons le front intérieur, alors que leur mari, leurs frères et leurs fils étaient au front.

Nous avons par ailleurs créé toute une série de services concernant l'enfance et la prime enfance. Nous nous sommes surtout intéressés à des pouponnières et à des adoptions au niveau du territoire

français et au niveau international. Nous avons pu confier 2 600 enfants à des familles qui jusqu'à présent nous ont dit combien elles avaient été heureuses de pouvoir se voir confier ces enfants.

Nous abordons maintenant un autre problème : l'aide à la famille monoparentale et particulièrement aux femmes qui sont seules actuellement dans notre région. Il paraît que dans le 17^e, il y a plus de 50 % de femmes seules avec ou sans enfant qui ont des problèmes. Nous sommes décidés à les aider au maximum. Nous nous chargeons de questions administratives, etc.

Je suis membre du CICA de l'année dernière et je vous propose de bien vouloir contribuer cette action cette année, si vous en êtes d'accord.

M. FOREST

Bonsoir à tous. Excusez-moi, j'ai une extinction de voix. Après les associations prestigieuses comme nous venons d'en voir, je représente une association très modeste, EXTACOOOL, de passionnés d'architecture et d'histoire qui organisent des balades dans le Paris insolite d'aujourd'hui et d'hier quand nous en trouvons encore la trace en particulier dans le 17^e.

Ces balades sont ouvertes à tous. Elles rencontrent un certain succès, puisque, évidemment, elles sont ouvertes à tous gratuitement. Quand nous avons la chance de pouvoir informer les uns et les autres de ces promenades, il n'est pas rare de compter 100 voire 150 personnes qui viennent faire ces petites promenades dont certaines démarrent par exemple à la Porte des Ternes et se terminent de l'autre côté du 17^e.

Je vois de temps en temps des personnes qui retournent sur les lieux un petit peu en catimini comme si ce n'était pas permis. Je précise que c'est permis : ces ballades servent à ouvrir l'esprit à tant de choses magnifiques au niveau de l'architecture en particulier. Excusez-moi. Je vous remercie.

Mme Françoise CASANO

Je suis la responsable de Paris de l'association FEMME AVENIR. Je m'appelle Françoise CASANO.

Notre association est une association nationale étendue sur toutes les régions de France et également aux Antilles et en Guyane. Nous sommes un centre de formation et d'information : CFEI.

Nous organisons des dîners-débats, des conférences, un café politique. Nous essayons de suivre au maximum à l'actualité avec nos intervenants.

Je suis également pour le Burkina Fasso ambassadrice de FEMME Avenir. Nous essayons de faire un maximum sur Paris pour que les femmes, chaque fois qu'elles nous posent une question, puissent être renseignées. Nous avons un bureau qui fonctionne tous les matins.

Mme Hélène JACQUEMONT

En ce qui concerne FEMME LIBERTE, je pense que Mme SURET est partie.

Nous passons à l'association France Pologne avec M. D'ARC.

M. D'ARC

Je suis le président d'une très vieille association, puisqu'elle a été créée en 1920 et qui a ensuite connu des hauts et des bas. L'association France Pologne a une vocation essentiellement culturelle et de loisirs, en catégorie 2 du tableau précédent.

Nous regroupons essentiellement des amis de la Pologne. Dans la réalité des faits, un tiers de nos membres sont des personnes d'origine polonaise, un autre tiers sont des couples mixtes. Nous nous intéressons à l'actualité. Cette année par exemple, ce sera CHOPIN, puisque nous fêterons le 160^{ème} anniversaire de sa mort.

Mme Hélène JACQUEMONT

Grands Parrains et La Nuit Comme en Plein Jour étant absentes, nous venons à Mme POIRIER de l'association LE PONT.

Mme POIRIER

Le PONT est une association qui existe depuis 22 ans dans le quartier avenue de Clichy. Cette association a pour but la réinsertion et l'accompagnement de personnes en difficulté.

Concrètement, nous nous réunissons tous les lundis soirs pour un repas préparé grâce à la Banque alimentaire et par des personnes en réinsertion actuellement qui habitent dans ce lieu. Nous partons aussi en vacances avec un certain nombre de personnes chaque année.

Mme Hélène JACQUEMONT

Nous passons à l'association Les Macaq Troubadours, avec M. ARCHENOULT. Il est absent...

Intervenant

Nous sommes une association un peu jeune, de sept, huit ans.

Nous travaillons pour l'insertion. Nous offrons des espaces d'échanges aux personnes afin qu'elles nous répondent dans un cadre d'échanges, ce qui nous permet d'orienter les personnes vers des pôles de solidarité internationale. Nous faisons des friperies et de la collecte de vêtements. Nous proposons des cours à des tarifs réduits pour ouvrir d'autres axes de développement aux personnes.

Nous axons beaucoup sur la sensibilisation. Nous participons à des événements comme les vides greniers des Batignolles ou encore le carnaval de Paris qui nous permettent de développer des initiatives et d'offrir des perspectives aux personnes.

Mme Hélène JACQUEMONT

Je n'ai pas saisi votre nom. Est-ce que vous pourriez me le redonner, s'il vous plaît ? Tout le monde s'est donné la peine de s'inscrire, mais vous non.

M. Grégory FRICAN

J'en suis désolé. Je m'appelle Grégory FRICAN.

Mme Hélène JACQUEMONT

D'accord merci.

Je donne la parole à M. MOLINIE du Lions Club.

M. Alain MOLINIE

Bonsoir. Je m'appelle Alain MOLINIE du Lions Club Paris Monceau Grande Armée.

Le Lions Club vise différents objectifs. Le premier objectif est d'ordre humanitaire, c'est-à-dire l'aide aux victimes de la cécité, chiens pour aveugles, cannes blanches. Nous finançons à 100 % le centre français de recherche du glaucome. Nous participons aussi aux bibliothèques sonores.

Nous avons ensuite un objectif humaniste, une promotion des arts. En dernier lieu, nous accomplissons un dernier travail sur le terrain. Ainsi, nous participons à la soupe populaire à Saint-Eustache, au repas de solidarité de la mairie du 17^e et enfin à la banque alimentaire.

Mme Hélène JACQUEMONT

Merci M. MOLINIE. Ensuite nous passons à M. BELOT de l'association MOURNFUL RECORDS.

M. BELOT

Bonsoir. Je suis le président de l'association MOURNFUL RECORDS. Notre but tient à la promotion de la musique en général et spécifiquement la musique rock dans Paris et dans le 17^e plus particulièrement. Cela consiste à la formation à la musique assistée par ordinateur, à l'aide à la recherche de label, avec des cours de musique gratuits. Je suis un habitant du 17^e depuis ma naissance, c'est-à-dire depuis 30 ans. Voilà merci.

Mme WAGNER

J'habite dans le 17^e, et j'y dirige également une entreprise. Donc, je représente Quartier de Soleil qui est implanté à la Porte Pouchet. Cette association crée du lien social dans le quartier de la Porte Pouchet, particulièrement entre les femmes actives, mais aussi avec les enfants. Nous donnons des cours d'informatique et des cours de théâtre aussi.

En 2008, nous avons été en partenariat avec le théâtre de l'Odéon pour les cours de théâtre.

M. POCHARD

Bonsoir messieurs, mesdames. L'union des locataires du 164 rue de Saussure a 34 ans. J'étais déjà présent à l'origine de l'association.

Comme toutes les associations de locataires, elle défend les intérêts des locataires.

Nous avons un petit plus qui est le lien social. Depuis plusieurs années nous créons des mercredis après-midi où les enfants peuvent venir peindre dans nos locaux et ils décorent les halls des immeubles à Noël notamment avec des sapins.

Nous tenons tous les vendredis après-midi des ateliers tricot, papotage et partage. Ce sont des dames d'un certain âge, nous allons le dire comme cela, qui viennent se réunir pour prendre le thé, travailler et tricoter et qui nous donnent un énorme coup d'main quand nous organisons le carnaval de

la Porte d'Asnières avec d'autres locataires et la CAF du 17^e arrondissement. Avec Les Macaq, nous organisons ce carnaval tous les ans. Ce carnaval mobilise à peu près 350 enfants qu'il faut encadrer et déguiser. Et les déguisements sont essentiellement faits par ces dames de tricotage, papotage et partage que nous ne remercierons jamais assez.

Entre temps nous faisons deux bric-à-brac par an avec la chapelle Notre-Dame-de-la-Confiance et l'association le GODILLOT Familial

Nos activités sont à 90 % liées à d'autres associations de la Porte d'Asnières dans le cadre d'une association formelle que nous appelons les Hauts-de-Saussures, en réponse aux Hauts de Malesherbes qui n'organisent rien.

Je pense dans le cadre du CICA que nous pouvons essayer d'amener une partie du quartier du 17^e abandonné, un peu plus au centre des intérêts et de la défense des habitants du 17^e.

Vote

Mme Hélène JACQUEMONT

Nous vous remercions. Nous allons passer au vote.

Je vous rappelle de ne pas indiquer plus de 15 croix, sans quoi nous ne tiendrons pas compte de votre bulletin de vote.

Si vous êtes prêts, venez voter. Il y a 48 bulletins distribués. Ensuite, nous en viendrons au dépouillement.

Je profite de l'occasion pour vous préciser qu'il faudra évidemment postuler de nouveau pour les Conseils de quartier, qui sont indépendants des élections de ce soir. Ce sont deux démarches qui sont complètement distinctes. Je préfère que cela soit clair.

M. Hervé BENESSIANO

En ce qui concerne les conseils de quartier, vous devez postuler pour être dans un conseil de quartier. Vous savez que vous êtes nombreux, vous avez des associations qui sont sympathiques, qui font des choses différentes et qui sont complémentaires. Nous avons demandé à ce que les associations ne fassent plus comme dans le passé, c'est-à-dire de truster quatre ou cinq conseils de quartier pour la même association, parce que cela réduit l'ouverture sur les autres associations. Je m'adresse aux associations les plus importantes, c'est-à-dire celles qui ont assez de membres pour être présentes dans tous les conseils de quartier.

Je vous demande une minute d'attention, parce que cette question va revenir.

En ce qui concerne les conseils de quartier, je demande donc aux associations de choisir le quartier dans lequel elles pensent pouvoir être les plus utiles. Je n'ai pas dit uniquement utile, mais les plus utiles. Cela nous permettra d'effectuer éventuellement un second choix si jamais nous nous retrouvions avec un surplus d'associations, pour ne pas écarter bien entendu les associations, mais de manière à permettre au maximum, c'est-à-dire à 48 associations d'être présentes dans les Conseils de quartier en titulaires absolus.

Voilà pourquoi, je le redis, nous ne prendrons qu'une seule association par quartier. 48 associations offrent une ouverture. Je sais qu'il y aura des personnes qui ne se feront pas élire, mais je veux dire que le volume de 48 correspond au double de ce que nous connaissions dans les conseils de quartier précédents.

Je rappelle pour information que nous avons 10 associations dans le passé. Nous redescendons à six associations par quartier. Cela dit, précédemment, nous trouvions plusieurs fois la même association alors que désormais chaque association ne sera présente qu'une fois.

Nous diminuons certes le nombre, mais nous augmentons le nombre d'associations.

Je vous invite donc à préciser l'ordre de vos choix, trois choix éventuellement. À partir de vos ordres de choix, nous ferons en sorte que votre association soit entendue.

J'ai constaté que le hasard a voulu que 48 associations soient présentes ce soir. Avons-nous peut-être les 48 candidats ?

Vous faites parvenir vos choix à M. Thomas BERNAUD, sur son mail thomas.bernaud@paris.fr. Vous retrouvez ce courriel sur le site de la mairie, dans le Paris 17, sur les panneaux d'affichage à l'extérieur de la mairie.

Vous précisez donc que vous êtes candidat pour tels conseils de quartier, en n'oubliant pas de préciser votre ordre de choix.

Intervenant

Quelle est la date limite des dépôts ?

M. Hervé BENESSIANO

La limite des dépôts est fixée au 21 novembre.

Dépouillement

M. Hervé BENESSIANO

Il devait y avoir 15 noms, il y a 14 associations pour qui d'ores et déjà, le cas est réglé :

- la Croix-Rouge française : 34 voix
- le Lions Club Monceau Grande Armée : 30 voix
- AGF 17 : 29 voix
- Coup d'main : 29 voix
- Collectif La Fourche : 28 voix
- APEI 75 : 28 voix
- Cefia : 26 voix
- Actisce : 25 voix
- Association pour le développement des métiers de la table : 18 voix
- AVF 17-8-9 : 18 voix
- Amicale des locataires des Hauts-de-Malesherbes : 17 voix
- Compagnie Clarence : 17 voix
- Du Rififi aux Batignolles : 16 voix
- APAQ 17 : 16 voix

Il y a un barrage entre cinq associations qui ont toutes fait 15 voix : Anim'17, Autour des Williams, Femme avenir, France/Pologne et l'Union des locataires du 164 Saussure.

Mme Hélène JACQUEMONT

Nous allons faire une liste d'attente. Je vous propose un tirage au sort : le premier tiré sera le quinzième, le deuxième tiré sera le seizième, etc.

Cela vous convient-il ?

Avez-vous une autre proposition ?

Intervenant

La plus ancienne dans sa création ?

Désapprobation générale.

Mme Hélène JACQUEMONT

Je pense que le mieux est encore le tirage au sort, si tout le monde en est d'accord.

Tirage au sort.

Mme Hélène JACQUEMONT

- Bravo à Anim 17, qui est élu.
- Autour des Williams est premier
- France/Pologne est deuxième
- L'Union des locataires est troisième
- Femme Avenir est quatrième

Bravo à tous.